PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Rapport d'activité 2019

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

Juin 2020

David LAPPARTIENT

Président du
Parc Naturel Régional

2019 marque le 5ème anniversaire de la création du Parc. Cette année a vu la poursuite de la mise en œuvre de son programme triennal 2018-2020, en lien étroit avec les 33 communes qui forment son périmètre, auxquelles s'associent les 4 intercommunalités, le Département du Morbihan et la Région Bretagne.

Le bilan de cette année est l'occasion de rendre hommage à 4 élus qui ont porté la création du Parc puis accompagné ses actions : Luc Foucault, Bernard Audran, Xavier-Pierre Boulanger et Michel Jeannot.

2019 a été la deuxième année du second programme triennal du Parc, construit pour répondre aux orientations inscrites dans la Charte. Le Parc a continué à développer des partenariats, à mutualiser avec les acteurs du territoire et à rechercher des financements.

Au-delà des cotisations de ses membres et la dotation de l'État assurant en moyenne 54% des besoins de fonctionnement, Le Parc a saisi l'opportunité de rechercher des ressources complémentaires pour conduire ses projets. Parmi ceux-ci nous pouvons évoquer la stratégie Trames verte et bleue, les Trames naturelles en mer avec l'expérimentation dans l'estuaire de Noyalo ou l'évaluation de l'efficacité écologique et économique des mouillages innovants qui préservent les fonds marins. Nous pouvons ajouter l'inventaire du patrimoine bâti maritime, l'approche prospective des paysages agricoles à partir du scénario Afterres2050, l'étude pour l'intégration des bâtiments ostréicoles, la connaissance et la valorisation des savoirs empiriques des professionnels de la mer, la coordination des Aires marines éducatives et l'acquisition d'Hippowatt, notre bateau à propulsion électrique pour la sensibilisation des plaisanciers à l'éconavigation.

Pour réaliser les ambitions traduites dans ce programme triennal, le Parc a continué à développer des partenariats, à mutualiser des missions avec les acteurs du territoire et à rechercher des financements. Les actions développées en 2019 ont pour objectif d'apporter des réponses aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés : nous adapter au changement climatique, reconquérir la biodiversité, valoriser le patrimoine culturel, œuvrer pour la qualité des paysages, encourager des pratiques économiques, touristiques, alimentaires vertueuses, veiller à la qualité du cadre de vie en matière d'urbanisme, développer la pédagogie, la sensibilisation…

Pour relever les défis de ces transitions et les inscrire dans un espace de valeurs et de dialogue, le Parc est reconnu comme un partenaire à part entière et il est fortement sollicité par les acteurs locaux et institutionnels.

Les projets et les actions présentées dans ce rapport d'activité et les méthodes déployées pour les mettre en œuvre démontrent que le Parc n'est pas une zone sous cloche mais un espace de concertation et d'expérimentation. Sa force réside dans sa capacité à coopérer et à convaincre plutôt qu'à contraindre.

Ce rapport de l'année 2019 retrace soigneusement l'action des élus et celle de l'équipe scientifique et technique du Parc, action inscrite dans la durée, au service du territoire et de ceux qui l'habitent, y travaillent, s'y détendent ou le visitent.

Bonne lecture.

ELVEN
MONTERBLANC
MEUCON
SAINTE-ANNE-D'AURAY
PLESCOP
SAINT-AVÉ
SAINT-NOLFF
PLUNERET
TREFFLÉAN
AURAY
SULNIAC
VANNES
PLOUGOUMELEN
PLOEREN
LE BONO
ARRADON
CRAC'H
SÉNÉ
THEIX-NOYALO
BADEN
LAUZACH
SAINT-PHILIBERT
ÎLE D'ARZ
LE HÉZO
LOCMARIAQUER
SURZUR
AMBON
SAINT-ARMEL
ARZON
ÎLE TOUR DU PARC
SARZEAU
DAMGAN
SAINT-GILDAS DE RHUYS

Sommaire

p. 6 Patrimoine naturel

p.20 Eau

p.25 Paysage

p. 30 Patrimoine culturel

p. 35 GIZC - Climat

p. 45 Urbanisme

p. 48 Activité économique

p. 56 Ecole du Parc

p. 70 Action transversale

p. 72 Institutionnel

Patrimoine naturel

Animer les dispositifs réglementaires de protection des milieux naturels dont Natura 2000

■ Mettre en œuvre ou participer aux suivis et actions liés à des espèces patrimoniales dont Natura 2000

➤ Assurer le suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs

Chaque année, le Parc apporte sa collaboration à l'évaluation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs au sein des sites Natura 2000 du Golfe du Morbihan. Le protocole déployé est plus particulièrement adapté aux anatidés et aux limicoles, mais tous les oiseaux d'eau observés sont dénombrés. Ces comptages ont été réalisés chaque mois, de janvier à mars puis de septembre à décembre. Ces comptages sont effectués depuis plusieurs années en collaboration avec de nombreux partenaires (l'ONCFS, la RNN des Marais de Séné, Bretagne-Vivante, la Fédération des Chasseurs du Morbihan, les communes de Sarzeau et de l'Ile aux Moines). Le Parc naturel régional du golfe du Morbihan assure le comptage sur l'ensemble du littoral de l'Île d'Arz, soit 10 points d'observations. Les données sont ensuite saisies, puis transmises au directeur scientifique de la RNN des marais de Séné qui réalise la rédaction de la synthèse. Comme les années précédentes, les données de dénombrements des oiseaux d'eau réalisées à la mi-janvier, ont été transmises à la coordination nationale du Wetlands International. Les comptages réalisés à la mi-janvier permettent d'estimer à l'échelle mondiale la taille des populations et leurs tendances.

En Rivière de Pénerf, pour la sixième année consécutive, le Parc a assuré la coordination du dénombrement des 29 secteurs (estrans, marais, bassins de lagunage) de la ZPS. Ces comptages mensuels coordonnés font intervenir, dans le cadre d'un partenariat, des équipes de techniciens du Parc, de l'ONCFS, de la Fédération des Chasseurs du Morbihan et des bénévoles de Bretagne-Vivante Ornithologie. Comme les années précédentes, les données de dénombrements des oiseaux d'eau réalisées à la mi-janvier, dans le cadre du Wetlands International, ont été transmises à la coordination nationale. Les synthèses annuelles jusqu'à début 2019 sont finalisées et ont été diffusées aux partenaires.

➤ Assurer et amplifier le suivi des oiseaux d'eau nicheurs

En 2019, le Parc a poursuivi le suivi des colonies reproductrices de certaines espèces patrimoniales au sein des Périmètres Natura 2000. Il a ainsi été suivi la colonie de Grands cormorans installée dans les marais de la pointe de Bécudo à Sarzeau ; ainsi que pour la première année, des colonies d'hirondelles de rivages situées sur la frange maritime.

➤ Favoriser la reproduction des sternes et assurer la gestion de pontons

Initiées en 2004, le Parc a poursuivi ses actions en faveur de la création de sites favorables pour la reproduction de la Sterne pierregarin. Le Parc assure l'intégralité du suivi de la nidification de l'espèce sur les installations dédiées à Locmariaquer et à Baden, ainsi que dans certains marais du territoire (Truscat à Sarzeau, Lasné à St Armel, La Villeneuve au Hézo, Étang du Hézo au Hézo, les îlots artificiels dans les marais de Suscinio à Sarzeau, ainsi que l'îlot du marais de Kerboulico entre le Tour-du-Parc et Sarzeau). Ainsi, 8 sites ont fait l'objet d'un suivi régulier par les agents du Parc dans le Golfe. Sur ces sites, environ 390 couples de Sternes pierregarin ont ainsi été dénombrés donnant 485 poussins minimum à l'envol. L'ensemble des données d'observations ont été transmises à Bretagne-Vivante dans le cadre de l'Observatoire régional des oiseaux marins de Bretagne (OROM). Ces dernières ont été intégrées à la synthèse régionale annuelle.

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET

Financement Europe / Etat

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET

Favoriser la reproduction du gravelot à collier interrompu

En 2019, le Parc a poursuivi ses actions en faveur du Gravelot à collier interrompu, au travers de l'accueil d'un service civique sur une durée de 6 mois. Ainsi, le Parc a assuré le suivi régulier de la reproduction sur l'ensemble des sites de nidification connus sur le territoire et a pris part aux deux recensements régionaux coordonnés par Bretagne-Vivante. Sur le périmètre du site Natura 2000 du Golfe, 6 sites ont été suivis durant la saison. Au total, 11 couples ont été dénombrés donnant 14 poussins à l'envol. Sur le périmètre du site Natura 2000 de Pénerf, ce sont également 6 sites qui ont été suivis durant la saison permettant de dénombrer 16 couples et 8 poussins à l'envol.

Le suivi des individus en regroupements post-nuptiaux a fait l'objet cette année, comme l'année dernière, d'une attention particulière avec la possibilité de suivre l'intégralité de la période. Le suivi sur site des oiseaux bagués s'est poursuivi en 2019, sans que de nouveaux individus puissent être bagués. Ces données d'observation ont été transmises, via le coordinateur du programme de baguage, au Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO).

En parallèle du suivi de la reproduction de l'espèce, des mesures de préservation ont pu être mises en œuvre en partenariat avec les communes de Saint-Gildas-de-Rhuys, d'Arzon, de Locmariaquer, le service des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental du Morbihan ainsi que le Conservatoire du littoral. En particulier, en concertation avec la commune de Locmariaquer, il a été reconduit pour une troisième année, la fermeture temporaire au public de l'extrémité de la pointe d'Er long ; site de nidification principal sur la commune. De même, 3 enclos ont été positionnés sur la commune de Sarzeau. Une communication appropriée a été mise en œuvre au travers de panneaux explicatifs implantés sur les sites.

Ces mesures ont été accompagnées d'actions de sensibilisation telles que des animations auprès des scolaires, des formations dédiées aux saisonniers des communes ou encore des animations postées sur les plages à destination du grand public. Un échange entre le Parc et l'association « Les mains dans le sable », qui effectue de nombreux nettoyages de plages, a également eu lieu afin d'organiser au mieux les dates et lieux de ramassage de déchets.

Autres suivis

Programme Vigie-Chiro :

Le programme Vigie-Chiro est un programme de connaissance participatif sur les chauves-souris communes, porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle dans le cadre de la plateforme Vigie-Nature. Ce programme est développé en Bretagne par le Groupe Mammalogique Breton (GMB). En 2017, le GMB a confié au Parc la réalisation d'un circuit routier sur la commune de Surzur. Deux prospections ont été réalisées en 2019. Les données ont été transmises au GMB pour analyse.

Suivi des oiseaux bagués :

Le Parc poursuit également ses contributions aux programmes de suivis des oiseaux bagués, en transmettant les combinaisons aux différents programmes de baguages. En collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), un programme de baguages sur le Phragmite aquatique a été mis en place dans le marais de Tréhervé (commune d'Ambon) pour la troisième année consécutive. Le Parc a ainsi effectué dix sessions de captures et de baguages au mois d'août 2019 dans le marais de Tréhervé, en limite du site Natura 2000. A cette occasion, il a été confirmé la présence d'une population non négligeable de Panure à moustaches, de Locustelle luscinioïde et de Gorge-bleue à miroir de Nantes. Cette année a été également marquée par la capture de trois individus de Phragmite aquatique. L'ensemble de ces données de suivi sont transmises au CRBPO.

Indicateur DCE Zostère :

Dans le cadre des suivis liés à la Directive cadre sur l'eau (DCE), pour l'indicateur Angiospermes, l'IFREMER effectue en régie un suivi stationnel sur l'herbier de zostère naine sur le site de Kerlevenan, sur la commune de Sarzeau. Le suivi stationnel de l'herbier de Zostère marine est quant à lui réalisé par les équipes de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) au niveau du port d'Arradon. Dans le cadre du projet VALMER, il a été identifié la nécessité de disposer de points de suivis stationnels sur les herbiers supplémentaires, afin notamment de mieux refléter les évolutions de la qualité de l'eau au sein du Golfe. Des échanges ont eu lieu entre l'IFREMER et le Parc sur le déploiement d'un nouveau point de suivi qui a été placé en rivière d'Auray pour deux raisons principales : avoir un point de suivi sur le bassin versant de la rivière d'Auray et suivre ce site qui a connu le plus fort taux de perte d'herbier dans le Golfe. Le protocole a été déployé en octobre dans le Golfe.

■ Mettre en œuvre des opérations de coordination et/ou de gestion des sites naturels

➤ Poursuivre le développement des actions sur les mouillages écologiques

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET

Depuis 16 ans, le Parc assure le suivi et l'entretien de mouillages respectueux des fonds marins à destination des plongeurs. Ces mouillages se situent à l'entrée du Golfe du Morbihan proche de l'Ile Longue et au Grégan et ont pour objectif de préserver la richesse biologique des fonds rocheux à gorgones, en supprimant les ancrages successifs des bateaux des plongeurs. En 2019, deux nouveaux mouillages ont été ajoutés près de la cale au Sud-Est de l'Île Longue. Sur les 4 mouillages à l'Ouest de l'Île Longue déjà en place les années précédentes, seuls 3 ont été renouvelés suite à un problème technique sur le quatrième. Avec celui au Grégan, cela porte à 6, le nombre de mouillages de moindre impact, disponibles pour les plongeurs dans le Golfe. En 2020, selon les opportunités de financement, le quatrième mouillage à l'Ouest de l'Île Longue sera réinstallé et un mouillage sera mis en place à Brannec.

En 2019, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a répondu à l'appel à projets du Ministère de la Transition écologique et solidaire : « Acquisition de connaissances sur le milieu marin en appui à la mise en œuvre de la Directive-cadre Stratégie pour le Milieu Marin - Évaluation de l'efficacité écologique et économique de mesures de gestion prises en faveur de l'environnement marin ». Le projet présenté par le Parc a été lauréat pour la façade Atlantique. Il portera sur une évaluation à trois niveaux des dispositifs de mouillages à moindre impact préalablement mis en œuvre dans le cadre des contrats Natura 2000 marins : évaluation écologique (suivi comparatif de la dynamique de l'herbier post implantation), évaluation économique (analyse comparative coût/bénéfice) et sociologique (enquête de perception auprès des usagers) ; ceci dans le but de promouvoir une généralisation de la conversion des mouillages classiques vers ce type de mouillages innovants.

Par ailleurs, le Parc a poursuivi l'accompagnement des communes préalablement engagées dans le projet de contrat Natura 2000 marin (Arzon et Arradon), ainsi que d'autres communes en cours de renouvellement de leurs autorisations d'occupation du Domaine public maritime pour leurs zones de mouillages (Ile-aux-Moines, Saint-Armel...).

Enfin, le Parc a contribué aux journées inter-professionnelles sur les mouillages innovants, organisées par l'Office français pour la biodiversité, dans le cadre du programme éco-naviguer dans une aire marine protégée.

Financement Europe / Etat

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET

➤ Développer de nouveaux projets de contrats Natura 2000

Au vu du nombre croissant de bateaux accostant à Ilur (environ 25 000 personnes ont débarqué sur Ilur en 2018), du danger que cela représente les jours de forte affluence pour la baignade et des effets néfastes des ancrages sur les herbiers, la commune de l'île d'Arz, en partenariat avec le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan dont les chargés de mission Natura 2000, a décidé d'aménager la zone afin de pallier à ces différents problèmes. Pour financer ces aménagements, une demande de subvention par un contrat Natura 2000 marin a été déposée par la commune de l'Île d'Arz, avec l'appui technique des chargés de mission Natura 2000 du Parc, le 21 novembre 2019.

Les choix techniques effectués en concertation entre la commune et le Parc naturel régional ont pour objectif de limiter au maximum l'impact des aménagements sur les herbiers de zostère. La méthode retenue comporte des ancres à vis et ce pour le balisage et le mouillage. Cette méthode permettra d'avoir une emprise au sol très réduite comparée à la pose d'un bloc béton couvrant plus d'un mètre carré d'herbier. Accrochées à ces vis, des lignes composées de cordages et manilles et de bouées de surface seront posées. Cette méthode élimine donc à la fois le bloc béton et la chaine mère qui sont les deux éléments principaux responsables de l'impact des mouillages sur les herbiers de zostère. Ces aménagements seront principalement utilisés en saison estivale, aussi ils seront retirés à l'automne et remis en place au printemps chaque année par des professionnels.

Au-delà des aménagements financés par le contrat Natura 2000 marin, un panneau d'information sera mis en place sur le site ainsi qu'une ou deux annexes à disposition des plaisanciers afin d'effectuer les allers-retours entre la plage et les bouées de mouillage. Une fois les mouillages mis en place, un suivi scientifique financé par des fonds du Ministère de la transition écologique sera effectué durant deux ans afin d'étudier la réponse de l'herbier à l'installation de ces mouillages de moindre impact.

➤ Coordonner la lutte contre les espèces invasives liées aux habitats littoraux

Dans la continuité de l'action pilote lancée en 2014 sur la commune de Séné de lutte contre le baccharis, le Parc conduit l'animation d'une lutte collective et coordonnée contre cette espèce sur l'ensemble de son territoire , en collaboration avec le Collectif anti-baccharis. L'objectif est dans un premier temps de stopper les fronts de progression de l'espèce, et de progressivement reconquérir des milieux naturels à forte valeur patrimoniale dégradés par l'espèce.

En 2019, pour la cinquième année consécutive, le Parc a poursuivi la coordination de cette démarche, en proposant notamment un accompagnement à de nouvelles communes littorales souhaitant intégrer la dynamique. Les mairies associées aux associations, ont ainsi conduit une cinquantaine de chantiers bénévoles d'arrachage de baccharis durant la période d'intervention. En parallèle, le Parc a poursuivi l'acquisition de connaissances sur la présence de l'espèce, en réalisant notamment des cartographies communales (Sarzeau). L'année a également été marquée par une action conjointe avec le collectif Anti-Baccharis et le Canoë-Kayak Club de Vannes, d'inventaire des stations présentes sur les îles privées du golfe et l'organisation d'un chantier d'arrachage sur l'île de Godec, en accord avec les propriétaires privés.

Le Parc a également participé à la réflexion pour la sollicitation d'un arrêté préfectoral cadre de lutte contre cette espèce.

➤ Mettre en réseau les acteurs et valoriser les actions de gestion des îles et îlots

En 2019, le Parc, conjointement avec Bretagne-Vivante et l'ONCFS, a accompagné le Conservatoire du littoral dans une démarche pilote, d'élaboration par ce dernier d'une stratégie d'intervention sur les îles et îlots bretons.

➤ Assurer le suivi de l'évolution du paturage sur prés salés en Rivière de Pénerf

Lors du diagnostic pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 «Rivière de Pénerf», le Conservatoire Botanique de Brest avait mis en évidence les impacts de certaines pratiques de pâturage sur l'intégrité des habitats de prés-salés. Cette pratique avait également été identifiée comme agissant sur la prolifération des gites larvaires de moustiques. En tant que notamment porteur du PAEC sur son territoire, le Parc a accompagné durant 3 ans la souscription par les exploitants agricoles de Mesures agro-environnementales visant à encadrer cette pression de pâturage sur les milieux. Souhaitant actualiser le diagnostic de cette pratique dans ce territoire et dans la perspective de la nouvelle programmation de la PAC, le Parc a conduit au travers de l'encadrement d'un stage de Master 2 de l'Agrocampus de Rennes intitulé en 2019 une étude sur cette problématique ; dans un objectif à terme de proposition de différentes mesures d'accompagnement auprès des exploitants agricoles.

■ Accompagner les évaluations d'incidences

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET

Cette mission constitue une part importante de l'animation Natura 2000, en raison de la multiplicité des projets et des manifestations se déroulant sur les espaces littoraux et marins du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf. La mission du Parc naturel régional, en tant qu'opérateur Natura 2000 dans le cadre de cette procédure, a pour objet d'apporter des éléments de connaissance technique et scientifique aux différents porteurs de projets. En 2019, 35 projets faisant l'objet d'une procédure administrative (permis d'aménager, autorisation d'occupation temporaire…) ou de manifestations sportives et culturelles (trails, régates…) ont bénéficié de l'accompagnement du Parc. En particulier, les événements de grande ampleur tels que le renouvellement d'AOT pour des ZMEL et l'accompagnement de la Semaine du Golfe ont fait l'objet de contributions importantes.

Suivi par projet en 2019 pour le Golfe du Morbihan et la rivière de Pénerf :

Projets sur le domaine public maritime (DPM) :

- AOT bouée multi-paramètre – Séné
- AOT création de platelage sur sentier côtier – Plougoumelen
- Renouvellement d'AOT Sept-îles
- Renouvellement d'AOT cale d'Er Runio
- Renouvellement d'AOT escalier – Arradon
- Renouvellement d'AOT escalier – Baden
- Renouvellement d'AOT pontons à sternes – Locmariaquer et Baden
- Renouvellement d'AOT terrasse – Île d'Arz
- Renouvellement d'AOT ZMEL d'Arzon
- Renouvellement d'AOT ZMEL Île-aux-moines
- Renouvellement d'AOT ZMEL Saint-Philibert
- Renouvellement d'AOT de la cale – Hent Tenn
- Renouvellement d'AOT accès au DPM – Locmariaquer
- Circulation sur DPM – Locmariaquer
- Extension du périmètre portuaire – Île d'Arz et Vannes
- Ramassage d'algues et circulation sur DPM par Olmix

Projets d'aménagement et d'urbanisme :

- Abattage d'arbres – Sarzeau
- Abattage d'arbres – Arzon
- Abattage d'arbres – Surzur
- Abattage d'arbres - Arradon
- Permis d'aménager parking Baden

Financement Europe / Etat

- Permis d'aménager changement de toiture – Île d'Arz
- Permis d'aménager création garage – Arzon
- Permis d'aménager SPPL - Le Bono
- Modification du tracé du sentier côtier – Arradon
- Déclaration préalable – Île-aux-moines
- Déclaration préalable travaux de couverture – Govihan
- Clôture Brehuidic - Sarzeau
- Requalification lagunages – Tour-du-Parc
- Aménagements Suscinio – Sarzeau
- Tournage d'une websérie avec demande de survol à Suscinio – Sarzeau
- Actions de démoustication à Suscinio - Sarzeau

Manifestations sportives et culturelles :

- Accompagnement création station de Trail
- Semaine du Golfe 2019
- Raid du Golfe 2019

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET
Annaëlle MEZAC

➤ Réaliser un état des lieux du sentier côtier

Une première phase d'état des lieux a été finalisée en 2019. Elle intègre : une vision de l'état administratif de la servitude littorale, un état des lieux de l'érosion du sentier côtier, un état des lieux des enjeux environnementaux à proximité du sentier, à savoir sur l'avifaune hivernante et nicheuse et les habitats naturels. La synthèse des enjeux d'érosion a été réalisée à partir d'une la connaissance des communes, ainsi que par la synthèse des connaissances des travaux et inventaires internes au Parc, dont l'état des lieux des boisements littoraux.

La méthodologie mise en œuvre pour cet état des lieux a été partagée et co-construite avec les services de la DDTM. Plusieurs temps techniques se sont déroulés en 2019.

Une synthèse des cheminements existants complémentaires au sentier côtier a également été réalisée (PDIPR, GR34). De plus, une première approche de la fréquentation a été réalisée à partir des données d'intensité de fréquentation de l'application STRAVA.

■ Mettre en oeuvre l'animation des sites Natura 2000

Le 16 janvier 2019, le Comité de pilotage des sites Natura 2000 «Rivière de Pénerf» s'est tenu sur la commune d'Ambon. Cette réunion, organisée en association avec le Président du COPIL (M. B Audran, Maire d'Ambon) et en partenariat avec la DDTM du Morbihan, l'AFB et la Préfecture maritime de l'Atlantique, a été l'occasion de faire un bilan de l'avancement de l'ensemble des actions inscrites au DOCOB.

Le Parc, conjointement avec l'ONCFS, a sollicité en 2019 la Préfecture du Morbihan et la Préfecture maritime de l'Atlantique pour la tenue d'un comité de pilotage Natura 2000 «Golfe du Morbihan» ; celui-ci n'ayant pas été réuni depuis plusieurs années au sein du comité de gestion du golfe, en raison de l'importante actualité liée à la révision du SMVM.

Tout au long de l'année 2019, des réunions mensuelles ont eu lieu entre les chargés de mission Natura 2000 du Parc, la DDTM du Morbihan et l'ONCFS afin de rendre compte de l'avancement des différents contrats, évaluations d'incidences ou projets en cours

Mettre en œuvre la stratégie de préservation des trames naturelles

Elaborer un plan d'action territorial Trame verte et bleue

Dans le cadre de l'appel à projet de la région Bretagne "Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques", l'année 2019 a été consacrée à l'identification de la trame verte et bleue et la définition du plan d'action en partenariat avec les acteurs du territoire.

Au cours de la phase d'identification, de diagnostic, et au travers de la concertation, il a été décidé de travailler à l'échelle des quatre EPCI membres du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Ce choix a été fait afin de répondre à la demande du SRCE de tenir compte de l'influence des territoires limitrophes au périmètre d'étude, mais aussi afin d'être en cohérence avec les territoires des communautés de communes et d'agglomération. En effet, afin de travailler à une prise en compte efficace de la trame verte et bleue dans les documents de planification, il était nécessaire d'avoir une trame qui soit homogène sur ces territoires.

Une étude a par ailleurs été menée par le bureau d'études Terroiko afin de réaliser des modélisations de déplacements sur les espèces de dispersions choisies dans le cadre de la méthode d'identification de la trame verte et bleue, plus particulièrement les sous-trame boisée et bocagère. Cette étude basée sur l'occupation du sol permet d'identifier les zones où les probabilités de mortalités sont les plus faibles donc potentiellement des réservoirs de biodiversité, ainsi que les probabilités de déplacements.

La concertation au cours de cette année s'est axée autour de différents temps d'échanges. La démarche a été présentée au conseil scientifique du Parc en avril.

Des groupes de travail thématiques ont été organisés. Ils se sont réunis en mars autour de deux thématiques que sont l'urbanisme et la biodiversité, et ont rassemblé des acteurs aux compétences ciblées. Le groupe de travail urbanisme a travaillé sur l'échelle d'identification de la trame verte et bleue et sa traduction dans les documents de planification et d'urbanisme. Le groupe de travail biodiversité a défini les listes d'espèces indicatrices de la trame verte et bleue, ainsi que validé les milieux contributifs de chaque sous-trame. Ces groupes de travail ont été complétés par des rencontres bilatérales afin de travailler sur des sujets thématiques spécifiques comme la trame noire, la sous-trame zones humides et cours d'eau. Quatorze acteurs ont été rencontrés dans cette configuration.

L'installation du comité de pilotage s'est tenue le 7 Février 2019. Il a permis de présenter la méthode de travail, de soumettre et valider l'extension du territoire d'identification de la trame verte et bleue aux quatre EPCI du Parc. L'agrandissement du territoire d'études a conduit à une modification de la comitologie. Le comité de pilotage s'est alors transformé en comité d'acteurs rassemblant les acteurs des quatre territoires d'EPCI. Cet organe s'est réuni en juin et octobre 2019. Ces temps fort d'échanges se sont structurés autour d'une présentation de l'avancée du travail puis des ateliers participatifs. En juin les acteurs présents ont pu travailler sur les premières cartes afin de valider le travail mené et le compléter. Le comité d'acteurs d'octobre s'est déroulé sur une journée complète afin de travailler sur le programme d'actions trame verte et bleue.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contacts
Alexandre CROCHU

Financement
Région / Europe / Fonctionnement

■ Compléter la connaissance notamment sur la fonctionnalité des trames naturelles

➤ Réaliser un inventaire qualitatif et quantitatif du bocage

En 2019, un bureau d'études a été retenu comme prestataire, sur une approche novatrice d'extraction automatisée du maillage bocager. Leur travail basé aussi sur les référentiels existants a permis d'évaluer les haies disparues et celles oubliées. Une approche des alignements urbains a aussi été réalisée dans le cadre de cette étude. La caractérisation des haies et alignements a été réalisée au regard des critères de hauteurs et de densité.

Ces données ont nourri le travail d'identification de la trame verte et bleue, notamment la définition de la sous-trame bocagère.

➤ Etendre l'inventaire Crapaud calamite et Pélodyte ponctué

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Annaëlle MEZAC
Alexandre CROCHU
Marion NEYMEYER
David LEDAN

Pour ce projet, un partenariat a été mis en place avec la classe de deuxième année des BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) du Lycée Kerplouz d'Auray. Ainsi, il a été choisi de reconduire sur les communes de Crac'h, Saint-Philibert et Locmariaquer la méthodologique élaborée sur la Presqu'île de Rhuys en 2014-2016. Le 27 février 2019 a eu lieu une présentation aux étudiants du projet et du protocole d'inventaire. Réparti en 12 équipes, les étudiants ont réalisé la phase de reconnaissance, deux soirées d'inventaire, un atelier de saisie de leurs données de terrain sous SIG. Dans la continuité, le Parc a réalisé le traitement des données, et une dernière séance en cours a été réalisée le 16 mai afin de faire l'analyse des résultats avec les étudiants.

En novembre une étude a été commandée au bureau d'étude Terroiko afin de modéliser le déplacement et les probabilités d'extinction sur les espèces cibles du protocole. Ce travail permettra à partir de 2020 de cibler plus efficacement les zones de prospection en lien avec les diagnostics déjà réalisés à partir de l'occupation du sol. Cet outil a aussi été mobilisé dans le cadre de la trame verte et bleue.

➤ Mettre en œuvre des Atlas de la Biodiversité Communale

Gouvernance :

Trois comités de pilotage (2nd COPIL le 26 février 2019, 3ème le 04 juillet 2019, 4ème le 10 octobre 2019) regroupant les référents communaux élus et techniques ont eu lieu en 2019 ainsi que deux autres comités (2nd COTECH le 04 février 2019, 3ème le 10 octobre 2019) associant les partenaires techniques. Plusieurs groupes de travail thématiques (par groupes d'espèces) ont également permis aux différents partenaires de se mobiliser et de se concerter sur la méthodologie et le plan d'échantillonnage des futurs inventaires complémentaires.

Communication & sensibilisation :

Deux nouveaux agendas relatifs à des animations ont également vu le jour en 2019. Le premier a été élaboré et publié fin avril avec 40 sorties de type mini-formations naturalistes, proposées pour la période printemps/été 2019. Le second est sorti fin novembre pour la période hivernale 2019/2020 avec pour proposition principale un large choix d'expositions et de conférences.

En complément de la page Facebook, régulièrement alimentée, une newsletter mensuelle a été lancée de mars 2019 à septembre 2019. Celle-ci est envoyée tous les débuts du mois aux personnes intéressées par la démarche qui se sont manifestées lors des animations du premier agenda. Plus de 400 personnes reçoivent ainsi sur leurs boites mail cette lettre d'information. Elle présente une espèce à observer chaque mois (Rainette verte, Orvet, Hirondelles), les différentes sorties du mois proposées par le Parc, ses communes et ses partenaires ainsi que diverses autres informations qui peuvent être notables.

Pour l'année scolaire 2019/2020, 19 écoles primaires, soutenues par le Parc naturel régional et leur commune respective, se sont lancées dans une année thématique "biodiversité" afin de suivre la dynamique des ABC.

Afin d'animer ce projet plus localement, un stagiaire a été recruté à Lauzach durant la période estivale 2019 ainsi que trois services civiques de 6 mois (Sulniac, Ambon, Pluneret - Sainte Anne d'Auray). Ces derniers ont pu réaliser ou réalisent encore actuellement, des animations avec les centres périscolaires, les écoles et le grand public mais également participent aux inventaires locaux.

Inventaires :

Des conventions-cadre de partenariat ainsi que des conventions liées au projet d'ABC ont été signées entre les différentes structures partenaires (Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique Breton, AMIKIRO, GRETIA) afin d'organiser les inventaires complémentaires. Sur la base des cartographies et de l'analyse des données réalisées en 2018 et après concertation et définition des enjeux sur le territoire, plusieurs inventaires ont donc été réalisés : une partie en interne grâce au recrutement d'un chargé d'étude naturaliste (reptiles, amphibiens, oiseaux, odonates, lépidoptères ou encore orthoptères), une autre partie en externe sous forme d'avenants financiers aux différentes conventions de projet (chauve-souris, coléoptères aquatiques, campagnols amphibies). Ils ont permis d'améliorer la connaissance sur la répartition des différentes espèces et de cibler des zones particulièrement riches ou fragiles, qui se traduisent par la présence d'une grande diversité d'espèces ou d'espèces à enjeux qu'il est primordial de préserver. Ces inventaires ont régulièrement été réalisés en compagnie d'habitants (inventaires participatifs du mercredi) ou du personnel des 12 communes. Les habitants volontaires ont ainsi pu mieux connaître et s'approprier cette biodiversité qui les entoure.

Pour favoriser le recueil des données, une réflexion a été menée sur la nécessité de mettre en place une plateforme internet de collecte de données naturalistes grand public. Plusieurs devis ont été établis, et plusieurs possibilités étudiées. Finalement le souhait de Lanion Trégor Communauté de se joindre à nous dans le cadre de leur propre ABC nous a mené vers la réalisation de cette plateforme par des structures privées. Un cahier des charges a été rédigé et envoyé aux entreprises sélectionnées le 6 juin 2019.

Ces inventaires sont aussi l'affaire de tous, dans le cadre des « sciences participatives » : en partenariat avec le Groupe mammologique breton, un observatoire participatif des hérissons et des écureuils a été mis en place en mars. A ce jour, plus de 250 personnes sur le territoire ont pu signaler la présence ou non de ces petits mammifères dans leurs jardins.

Enfin, des dimanches naturalistes (5 en 2019) ont été organisés un dimanche par mois sur l'une des 12 communes afin d'inventorier, selon les compétences de chacun, deux secteurs de la commune concernée. Destinés uniquement aux naturalistes avertis, ces dimanches ont pour objectif de provoquer les rencontres entre les différents acteurs du réseau.

Appel à projet EGN (Espace génération nature):

En juin 2019, une proposition de projet artistique a été rédigée en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Office Français de la Biodiversité «Espace génération nature» pour le Congrès mondial de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) qui aura lieu à Marseille en juin 2020. Cette proposition qui a été lauréate de cet AMI s'inscrit, en effet, dans la phase 2 (sensibilisation) et 3 (valorisation) des 12 ABC.

L'objectif de ce projet artistique est de croiser les regards des artistes, des scientifiques, des lycéens, des élèves des écoles et plus globalement de l'ensemble des habitants du Parc sur le patrimoine naturel mais parfois invisible présent sur leurs lieux de vie.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contacts
Marion NEYMEYER
David LEDAN

Financement
OFB / Région / Europe / Fonctionnement

Au travers d'ateliers et balades immersives, les animateurs inviteront le public à poser un regard nouveau sur la nature de leur territoire. Ceci dans le but de créer ensemble une restitution des inventaires en mettant en lumière les richesses naturelles à travers différentes approches artistiques et esthétiques : photographie, dessins, empreintes végétales, impressions 3D, origami, collections de sol ...

Trois formes de valorisation sont proposées dans ce projet :

- Une création de type street art pour inscrire dans la ville la biodiversité de la commune,
- Une création collective d'une exposition « Pour que la biodiversité ne s'éteigne jamais », rendant visible les résultats scientifiques, à la manière d'un cabinet de curiosité associé à une « tapisserie de l'avenir ». Cette tapisserie serait un des rendus finaux de l'ABC : les citoyens réaliseront la représentation de leur Atlas de Biodiversité Communale par une création artistique géante. Elle serait réalisée en utilisant des techniques traditionnelles et modernes comme l'impression 3D, l'origami ou encore l'empreinte végétale.
- Un temps fort, lors d'une journée plus festive comme « un village de la biodiversité », qui serait un point d'orgue de la création et ce, durant la semaine de la nature fin mai 2020. Pour cette journée, il s'agirait également de valoriser les différents outils pédagogiques développés par les associations et partenaires du projet : jeu de plateau sur les corridors écologiques d'Eau et Rivière de Bretagne, support pédagogique des Petits Débrouillards dont le Science Tour, caravane escape game, expériences immersives dans la nature, balades insolites dans la nature proposées par les associations dont Saute Ruisseaux...

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contacts
Annaëlle MEZAC
Marion NEYMEYER
David LEDAN

Par la suite une fois le projet finalisé, les différentes fresques, inaugurées lors de la fête de la nature constitueront une exposition qui pourra circuler dans différents lieux d'exposition du territoire. Elle pourra être le point de départ de nombreuses animations sur le terrain, en utilisant les outils pédagogiques de différentes structures partenaires.

■ Assurer le suivi de l'évolution de la répartition d'espèces indicatrices

➤ Poursuivre le suivi de la Loutre d'Europe

Quelques données ont été ponctuellement collectées lors des découvertes d'indices de présence de l'espèce. Les niveaux d'eau particulièrement haut dans les cours d'eau en fin d'année ont occasionné au moins quatre collisions routières. Le Parc en a été informé et a transmis un cadavre au service de l'OFB. Dans le cadre de la démarche ABC, les communes d'Ambon et de Pluneret ont souhaité sensibiliser le grand public via des expositions ou des conférences à propos de l'espèce. Ces animations seront mises en place dans le premier trimestre 2020.

➤ Poursuivre le suivi des rapaces nocturnes

La 4ème prospection biennale des rapaces nocturnes a été réalisée en février 2019. L'ensemble des 239 points de suivis localisés sur le territoire ont été vérifiés. Cette prospection est réalisée avec de nombreux partenaires du territoire. Les 12 communes intégrées dans la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale ont elles aussi été prospectées dans le cadre de cette étude. Ces recherches seront valorisées dans les supports ou les animations mis en place par la commune. Une grande soirée «Nuit de la Chouette» a eu lieu le 1 mars sur la commune de Crac'h ; 65 personnes ont assisté à la conférence et sont sortis sur le terrain à l'écoute des nocturnes.

■ Compléter l'identification des trames naturelles du territoire

➤ Identifier la trame noire

Les images satellites de nuit montrent que notre planète est éclairée de toute part. Cet éclairage artificiel nocturne a un impact sur la biodiversité et sur le fonctionnement des écosystèmes. Il concourt à la fragmentation des habitats naturels. Il désoriente et épuise jusqu'à la mort de nombreuses espèces faunistiques en jouant un rôle attractif ou répulsif. Il a également un impact sur la croissance et la floraison des plantes.

La notion de trame noire a fait son apparition depuis quelques années, s'ajoutant à celle de trame verte et bleue déjà bien connue. L'objectif est de constituer des corridors sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est adapté pour limiter ses impacts sur la nature, sans pour autant entraver la sécurité ni le confort des activités humaines.

Afin d'expérimenter l'identification de cette trame, le Parc s'est rapproché de Morbihan Energies afin de bénéficier de leurs données SIG sur le parc d'équipements public du territoire. L'objectif est de réaliser une visualisation dynamique dans le temps et l'espace de l'éclairage public à l'échelle du Parc. Ainsi il serait possible dans un second temps, de superposer cette cartographie dynamique aux trames vertes et bleues identifiées dans l'objectif de définir des pistes d'actions pour les années à venir. Morbihan Energie s'est proposé de transmettre au Parc ces données concernant la commune de Saint-Nolff afin qu'une phase test soit réalisée en 2020. En complémentarité, le Parc porte une action intitulée «Expérimenter une gestion différenciée de l'éclairage public afin de limiter les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne» dans le cadre du projet européen LIFE Breizh'hin, en cours de dépôt par la Région Bretagne. Cette action vise à tester sur 10 sites pilotes une gestion différenciée de l'éclairage public dans le but de réduire les nuisances sur la biodiversité nocturne. Si ce projet est lauréat, il débutera en 2021.

Un travail a été mené à partir de la trame verte et bleue en superposant les données issues des « suites de radiomètres pour imageurs dans l'infrarouge et le visible» (VIIRS) embarquées à bord des satellites météorologiques Suomi NPP et NOAA-20. Ces données sont immédiatement disponibles et gratuites ce qui présente un atout pour une approche rapide de la trame noire. Cependant elles présentent une résolution très importante (de l'ordre du kilomètre), et ne reflète qu'un état à un instant précis. L'étude de la trame nécessite l'acquisition de données plus précises à la fois sur le matériel d'éclairage, les périodes d'allumage, ainsi qu'une étude croisée avec les potentiels habitats associés aux espèces de la trame noire.

Dans un objectif de sensibilisation, le Parc a initié en 2019 un projet d'exposition sur la pollution lumineuse qui devra être finalisée en 2020. Cette exposition est co-construite avec le club d'astronomie de la presqu'île de Rhuys et l'association Ty Phlo.

■ Mener des actions expérimentales et pilotes autour des trames

➤ Mettre en œuvre un projet Chevêche / Bocage

En 2019, le travail impulsé par le Parc, à propos de la Chouette chevêche, s'est poursuivi. Une synthèse cartographique, compilation des données connues de la présence de la Chouette chevêche a été établie. Un document de travail définissant les zones à prospecter a été rédigé. Un protocole à mener sur le terrain avec analyse bibliographique a été rédigé, ainsi que des fiches terrain.

En fin d'année, 12 nichoirs spécifiques à la petite chouette ont été construits. Ils seront mis en place durant le premier trimestre 2020 chez des propriétaires privés dans des domaines agricoles notamment.

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Alexandre CROCHU
David LEDAN
Juliette HERRY

Financement
OFB / Europe / Etat / Fonctionnement

➤ Mettre en œuvre un projet pilote Estuaire de Noyalo

Dans le cadre de sa stratégie sur les trames naturelles le Parc porte un projet innovant sur l'estuaire de Noyalo pour identifier le fonctionnement d'une trame bleue salée.

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique a permis de définir une méthodologie pour identifier, préserver et restaurer les trames sur la partie terrestre. Les estuaires combinent plusieurs enjeux de préservation de la biodiversité et des connectivités écologiques sur des milieux majeurs pour de nombreuses espèces emblématiques. Dans ce cadre, il nous semble opportun de décliner cette méthodologie sur ces milieux de transition.

En ce sens cette expérimentation porte sur :

- Un diagnostic d'identification de la trame bleue salée avec l'assemblage des données existantes, l'analyse des enjeux de continuités écologiques, l'élaboration une stratégie d'actions avec les partenaires
- L'acquisition de connaissances complémentaires est nécessaire pour approcher le fonctionnement d'une trame bleue salée, car il est est complexe, plusieurs interactions entre les écosystèmes estuariens existent :
    - Hydrodynamisme et hydrologie (débits, marées, météo)
    - Flux de nutriments (paramètres physico-chimiques et sédimentaires)
    - Température, turbidité, O2 dissous, salinité, pH
- Pour le milieu physique, l'étude de l'artificialisation de la façade maritime (ouvrages hydrauliques et défens) est importante. L'étude des pressions d'origine anthropique qui interfèrent sur l'état de l'estuaire sont également analysées afin d'estimer le pourcentage d'artificialisation du milieu.
    - Rive gauche : l'inventaire a été réalisé par le Parc en 2019.
    - Rive droite : le Parc est en attente des données de la Réserve Naturelle Nationale des marais de Séné
- Pour la cartographie des principaux habitats benthiques le Parc est en attente des données de la Réserve Naturelle Nationale des marais de Séné
- Le suivi de la qualité des eaux est lié à l'étude des risques d'eutrophisation, pour cela un suivi mensuel de mars à décembre 2019 a été réalisé (NO3, NO2, NH4, PO4, SI). Les principaux paramètres suivis sont issus du protocole DCE, pour l'évaluation des masses d'eau. Depuis juillet 2019 une sonde multi-paramètres a été installée et permet un suivi en temps réel sur salinité, T° C, O2 dissous, turbidité, pH.
- La biodiversité marine est aussi un indicateur de suivi : le suivi du plancton a été réalisé de mars à octobre 2019 en partenariat avec l'Observatoire du Plancton.

Le but de cette expérimentation qui se poursuivra et s'étoffera en 2020 est d'établir un protocole reproductible pour identifier l'état d'une trame bleue salée sur d'autres estuaires similaires à Noyalo.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contacts
Annaëlle MEZAC
Sophie GIRAUD

Financement
AELB /
Fonctionnement

Assurer le rôle de coordinateur territorial des politiques en faveur de la biodiversité

■ Coordonner le réseau local sur les espèces invasives

Le cadre réglementaire des espèces exotiques envahissantes a évolué ces dernières années. Plus particulièrement, les espèces exotiques envahissantes pouvant impacter la santé humaine font l'objet d'une démarche portée par l'ARS et la mise en œuvre d'action de lutte a été confiée à la FREDON. En 2019, suite à la transmission par les relais locaux de points de localisation de Raisin d'Amérique, les données ont été transmises à la FREDON, coordinatrice du réseau de suivi. Des conseils de gestion ont pu être donnés aux acteurs locaux.

■ Assurer un rôle de conseil et d'expertise auprès des partenaires

En 2019, le Parc a été sollicité par plusieurs communes pour des conseils et de l'expertise sur des projets divers : Sulniac, Saint-Philibert, Vannes, Sarzeau, Elven, Crac'h, Theix-Noyalo.

Plusieurs échanges ont eu lieu au cours de l'année sur le projet en cours de réaménagement foncier de Saint-Gildas-de-Rhuys.

■ Animer et participer aux réseaux des partenaires

En 2019, le Parc a participé à plusieurs temps de travail sur le projet de plateforme régionale des données naturalistes. Ainsi le Parc est membre de son comité technique, afin de représenter le réseau des Parcs bretons dans cette instance. Une première réunion s'est déroulée le 3 décembre 2019. De plus, le Parc s'est engagé dans la charte de la plateforme.

Le Parc a participé et a contribué à l'animation de la journée régionale des gardes du littoral organisée par le Conservatoire du Littoral, qui s'est déroulée autour du golfe du Morbihan.

Le Parc a participé à la Conférence Bretonne de la Biodiversité du 23 avril 2019. De plus, en vue de la création de la future Agence Bretonne de la Biodiversité, un représentant suppléant a été désigné au sein du bureau du Parc.

■ Préparer un projet pilote «Santé-Biodiversité»

Plusieurs temps de travail se sont déroulés en 2019 en vue de préparer un projet pilote «Santé-Biodiversité». La trame de ce projet a été inscrite dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt «Territoire engagé pour ma santé, mon environnement». Cet AMI lancé par les Ministères de la Santé et de la Transition écologique était destiné aux collectivités qui souhaitaient valoriser leurs actions en faveur de la santé et de l'environnement ou monter un projet en la matière.

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contacts
Annaëlle MEZAC
David LEDAN
Thomas COSSON
Anne BOULET
Alexandre CROCHU
Marion NEYMEYER

Financement
Fonctionnement

Eau

Participer aux politiques publiques liées à l'Eau et assurer la coordination de l'inter-SAGE

■ Participer aux réseaux régionaux liés à l'eau

Hormis les réunions liées aux SAGE Vilaine et Golfe du Morbihan -Ria d'Etel, au niveau régional, il n'y a pas eu de réunion de la Conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques. Et le Parc n'a pas cette année participé à la réunion annuelle des animateurs bretons puisqu'il n'est plus animateur d'un contrat de bassin versant.

■ Participer au SAGE Vilaine et à l'élaboration du Sage Golfe du Morbihan-Ria d'Etel

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Sophie GIRAUD

➤ SAGE Vilaine

L'élu représentant le Parc a participé à une réunion de CLE (Commission Locale de l'Eau) accompagné par un chargé de mission.

Les activités n'ont pas entrainé d'échanges techniques particuliers cette année 2019 entre le Parc et l'EPTB Vilaine.

➤ SAGE Golfe du Morbihan et de la ria d'Etel

L'année 2019 a été une importante pour l'élaboration du Sage, suite à la validation du projet de PAGD et de règlement validé par la CLE de janvier 2019. Les instances ont été saisies pour formuler un avis sur le projet. Le bureau du Parc a émis un avis favorable en juin 2019.

Ainsi, l'élu représentant le Parc a participé aux 4 réunions du bureau et de la CLE du Sage et aux 2 réunions de CLE, accompagné par un(e)chargé(e) de mission ainsi qu'aux ateliers techniques de rédaction. Ces réunions ont nécessité des temps de préparation en amont.

➤ Élaboration du contrat territorial pour les bassins versant de Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVA) :

Le Parc a participé à 6 réunions techniques en vue de l'élaboration d'un contrat territorial.

Il a participé en tant qu'invité au comité d'acteurs de la rivière de Pénerf.

Financement
AELB / Région /
Fonctionnement

Expérimenter pour l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et marins

■ Poursuivre la démarche de gestion intégrée du bassin versant de la rivière de Pénerf

➤ Poursuivre la coordination du Contrat Territorial de Bassin Versant (CTBV)

Le dernier comité d'acteurs de Pénerf animé par le Parc initialement prévu en décembre 2018 a été organisé en janvier 2019 afin de permettre à GMVA de pouvoir y assister et faire la passation d'animation.

Deux réunions techniques ont été organisées pour la transmission des données de Pénerf à GMVA.

Les dossiers de remontées de dépenses ont été finalisés en 2019 pour solder les aides financières de 2018.

◆ **Elu référent**
Bernard AUDRAN

◆ **Contact**
Sophie GIRAUD

➤ Poursuivre la mise en oeuvre des actions de reconquête de la qualité bactériologique de l'estuaire

Le Parc s'est associé à l'Institut de Recherches Dupuy de Lôme (IRDL, UMR CNRS 6027) pour expérimenter un traçage de la bactérie Escherichia-coli dans la chair de coquillages par Spectroscopie Moyen InfraRouge. L'expérimentation, a été conduite sur deux saisons (d'avril à septembre) entre 2018 et 2019.

Ce protocole, TRACEBAC, compare les consortia d'Escherichia coli retrouvés dans les tissus des huîtres et ceux retrouvés dans les sources potentielles de contamination de type élevages et/ou activités humaines (assainissement, industries,…) et/ou ceux retrouvés dans les eaux de surfaces alimentant les différents bras de l'estuaire.

Le protocole TRACEBAC a pour objectif d'être reproductible sur tout bassin versant côtier dans le but de répondre aux exigences règlementaires microbiologiques du classement de zones de production conchylicole.

Le protocole est détaillé dans un ouvrage qui précise les procédés et méthodes, phase par phase afin d'acquérir les correspondances entre chacun des échantillons prélevés. L'analyse des tendances permet d'identifier les contaminations bactériologiques d'origine fécale dans les coquillages. Ce protocole doit rester un outil d'aide à la décision pour mettre en place des actions correctives.

➤ Poursuivre les mesures enclenchées dans les précédents contrats :

Les stations hydrologiques du Vincin et du Scloff permettent au Parc d'améliorer la connaissance des régimes hydrologiques sur les bassins versants côtiers au Golfe du Morbihan, en lien avec les actions de la Gestion Intégrée de la Zone Côtière, sur un secteur dépourvu de ce type de suivi. Les suivis ont été réalisés en 2019.

Une troisième station hydrologique, situé sur le Liziec, commune de Vannes est en cours de déploiement. Elle permettra d'acquérir une meilleure connaissance des flux d'eau douce qui alimentent l'estuaire de Noyalo et interragissent sur le fonctionnement hydrodynamique de ce dernier.

■ Poursuivre et amplifier l'acquisition de connaissances sur les masses d'eau côtières

➤ Suivi du phytoplancton

Dans le cadre de l'expérimentation d'une trame bleue salée dans l'estuaire de Noyalo une nouvelle station de suivi du plancton complète les suivis opérés sur Ilur depuis 2015.

Les 2 stations de suivi plancton se situant à l'ouest de la grande plage pour Ilur et au nord de la zone de mouillage de la Garenne pour l'estuaire de la rivière de Noyalo (commune de Séné).

Les suivis depuis 2015 concernent les paramètres environnementaux et biologiques pour l'étude de la richesse spécifique du phytoplancton et du zooplancton. Au début du printemps 2019, ces suivis sont amendés par de nouveaux paramètres dans l'objectif de répondre aux enjeux qualitatifs des masses d'eaux côtières et estuariennes. Les prélèvements ont été réalisés par le Parc, une fois par mois, de mars à octobre à un coefficient de marée proche de 80. La détermination du plancton a été réalisée par l'Observatoire du plancton basé à Port-Louis (Morbihan) et les paramètres physico-chimiques analysés par le Laboratoire Départemental d'Analyse du Morbihan.

Les conditions météorologiques sont analysées à chaque prélèvement (source météo France). L'hydrologie est mesurée par une sonde multiparamètres portative pour le point de suivi sur l'île d'Ilur et une sonde multiparamètres fixe pour le point de suivi dans l'estuaire de Noyalo. Les paramètres mesurés sont : la température de l'eau, la turbidité, la salinité, le pH, l'oxygène dissous.

La richesse spécifique du phytoplancton et du zooplancton est basé sur un protocole identique aux années précédentes. Il est complété par le suivi la chlorophylle a, permet d'apprécier la tendance de la concentration phytoplanctonique dans l'eau et l'abondance du zooplancton.

Les nutriments sont analysés sur des échantillons d'eaux brutes et concernant des paramètres issus du suivi des masses d'eau sollicitée par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). il s'agit : des Nitrates, des Nitrites, de l'Ammonium, du Phosphore, des Matières En Suspension (MES), de la Silice.

L'analyse sur le long terme de ces paramètres permettra d'estimer les évolutions de ces milieux face au changement climatique, mais également de déterminer avec d'autres indices si des dysfonctionnements perturbent la biologie des écosystèmes d'une trame bleue salée.

Le résumé des résultats pour 2019 est le suivant :

- Ensoleillement : Ensoleillement très important en juillet, reste dans les normales durant le reste de la campagne
- Pluviométrie : déficit hydrique durant la majorité de la campagne excepté en octobre.
- Salinité: variation saisonnière. Inférieure à 30g/L en début de campagne variation entre 30 et 35 g/L
- Nutriments : Concentration des nutriments plus importante sur Noyalo, l'azote est un nutriment limitant (notamment Nitrates)
- Turbidité : très forte à Noyalo, plus faible sur Ilur
- Chlorophylle a : Plus importante sur Noyalo que sur Ilur sur l'ensemble de la période
- Phytoplancton : Bloom printanier en mai caractérisé par le genre Chaetoceros sp. Plus important sur Ilur que sur Noyalo. Pas de bloom automnal, quasi-absence de phytoplancton toxique.
- Zooplancton : Abondance zooplanctonique plus importante sur Noyalo caractérisée par une concentration importante du genre copépode. Zooplancton temporaire majoritaire sur Ilur au printemps caractérisé par la présence importante de cirripèdes (balanus sp.)

➤ Lancer une démarche sur les perturbateurs endocriniens, les micro et nano plastiques en mer.

Un début d'état de l'art a été initié mais cette action en raison des affectations des temps de travail et des moyens humains n'est pas démarrée.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Sophie GIRAUD

Financement AELB / Fonctionnement

Objectif Zéro pesticide dans les espaces communaux et chez les habitants pour une biodiversité dans les espaces urbains

Elu référent
Bernard AUDRAN
Loïc LE TRIONNAIRE

Contact
Sophie GIRAUD

■ Poursuivre l'animation du réseau Zéro Pesticide des collectivités du Parc

Le réseau à l'échelle du Parc des agents espaces verts et des élus est toujours actif et a été animé en 2019, avec un point d'orgue la réunion annuelle. Cette année, il a été décidé que l'organisation des réunions annuelles se ferait sur une commune participant à l'ABC. Elle a été organisée à Ploeren. Elle a réuni une cinquantaine de participants quasi toutes les communes du Parc sur l'ordre du jour suivant :

- L'Atlas de la Biodiversité Communale : inventaire participatif et implication des services espaces verts dans l'Observatoire participatif de la biodiversité
- L'actualité Zéro pesticide :
    - Bilan des communes du Parc ayant reçu le trophée régional Zéro phyto
    - l'interdiction à partir du 1er janvier 2019 de la vente de produits phytosanitaires aux habitants : vos perceptions

Des échanges autour des expériences de gestion différenciée et d'écopâturage ou autres démarches

Un bilan technique détaillé a été réalisé pour les 33 communes du Parc. L'objectif est de fixer une image des communes sur l'atteinte de l'objectif Zéro Pesticide. Sur les 33 communes 30 communes sont au niveau 5 de la charte régionale soit aucun produit utilisé même ceux labellisés en AB, et 3 communes sont au niveau 3 de la charte. Pour 2 d'entre elles la marge de progression au niveau 5 est très facile. En revanche, pour la troisième, il s'agit de vaincre une difficulté technique liée au type de matériaux utilisés sur un stade. Ce bilan technique par commune fera l'objet d'un rapport de synthèse détaillé et communicable en 2020 et chacune des communes recevra son rapport individuel.

■ Poursuivre la sensibilisation et la communication auprès des habitants

Le blog Zéro pesticide a été transféré vers le site internet du Parc dans la page «Agir» car il n'avait aucune visibilité sur la toile. Le contenu transféré a toujours le même objectif de sensibilisation des habitants.

Le jeu concours : « Mettez un hippocampe dans votre jardin » a été reconduit pour la deuxième édition cette année. Les mêmes enseignes ont été recontactées pour leur participation. 6 enseignes ont participé : les 3 points verts, Jardi plus, Jardiland et Jardi Golfe. Les gam vert participant l'an passé venant tout juste d'être racheté dans le groupe triskalia n'ont pas souhaité participer cette année.

Le mode de participation a été le même que la première année pour les enseignes : l'affichage du jeu-concours pour permettre aux habitants du territoire du Parc de signer la charte « jardin zéro pesticide » en ligne sur le site du Parc.

Il y a eu 83 participants au jeu concours soit 10 de plus qu'en 2018.

L'analyse des dates d'engagement des particuliers dans la charte montre une réponse aux campagnes de communication Facebook.

Le tirage au sort a été effectué par le Vice-Président Bernard Audran.
- 1er lot : un pommier haute tige, habitant de Saint Gildas de Rhuys
- 2ème lot : une sauge ornementale, habitante de Auray
- 3ème lot : un sureau noir, un habitant de Sarzeau.

Chaque événement a été communiqué par voie de presse, facebook ...

Paysage

Animer l'observatoire photographique des paysages

L'année 2019 est principalement tournée vers la célébration des 15 ans de l'Observatoire : Montage d'une manifestation d'envergure régionale sur 2 jours pour marquer cet anniversaire, en collaboration avec l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne (OEB) et avec la participation de l'ensemble des OPP bretons.

■ Définir et réaliser les campagnes photographiques de l'Observatoire Photographique des Paysages du Golfe du Morbihan

La campagne de photographies annuelle de reconduction du corpus central de l'OPP du golfe du Morbihan a été réalisée en avril.

Elue référente
Marie-Jo LE BRETON

Contact
Morgane DALLIC

■ Valoriser l'Observatoire Photographique des Paysages

Deux évènements majeurs ont vu leur préparation débuter en 2019 : les 15 ans de l'OPP en 2020 et sa participation à l'exposition Paysage du musée des Beaux-arts de Vannes (avril à septembre 2020).

Les 15 ans de l'OPP seront de portée régionale et seront co-organisés avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne qui a renforcé sa mission Paysage en 2019.

Le partenariat avec le musée permet d'intégrer l'Observatoire à un évènement pictural au sein d'un musée labellisé Musée de France.

Financement
Fonctionnement

Anticiper l'évolution des paysages du Parc

Le Paysage est un thème très transversal du Parc naturel régional. Intimement lié à la préservation des milieux naturels et des activités humaines, il est en perpétuelle évolution et sa qualité est gage de celle du cadre de vie.

■ Elaborer le Plan de paysage « Renouveau de la végétation arborée du littoral et des îles »

A la demande de nombreux acteurs, le Parc a amorcé l'élaboration d'un nouveau plan de paysage qui devra répondre au Renouveau de la végétation arborée littorale.

Changement climatique, pression des visiteurs sur les sols des sentiers côtier, érosion et salinité, successions des modes horticoles des jardins des rivages, fin de vie de certains ensembles boisés, déprise agricole sur le littoral, plans de gestion d'espaces naturels, ont une incidence très forte sur les paysages littoraux.

Que planter ? Où planter ? Faut-il replanter systématiquement ? Comment décider tous ensemble de ce que seront les paysages de demain ?

En 2017, le projet de Plan de paysage du Parc pour le Renouveau de ces arbres des rivages du Golfe du Morbihan était désigné lauréat de l'appel à projet du ministère de l'Écologie. La Région Bretagne a également souhaité soutenir le projet.

Le Schéma de Mise en Valeur du Golfe du Morbihan, dont la révision est co-animée par le Préfet du Morbihan et le Parc, a placé cette démarche au cœur de ses actions structurantes.

Élus, personnels des communes, associations, service de l'Etat, citoyens, nous ont alerté sur le dépérissement de boisements ainsi que des chutes d'arbres lors de tempêtes.

C'est avec ces mêmes partenaires que le Parc coordonne le Plan de paysage et mène un diagnostic des arbres des rivages du Golfe. Il est capital de recueillir les enjeux et perceptions des différents partenaires.

Qualité des paysages qui se sont urbanisés, érosion, pressions des dizaines de milliers de marcheurs, changement climatique, absence de gestion de ces boisements sont les thèmes centraux du travail conduit.

En 2019, le Parc a poursuivi sa démarche par la diffusion de questionnaires, l'organisation d'une vingtaine de balades botaniques par l'opération "Le tour du Golfe en 80 essences", la préparation de 3 reportages par les habitants soutenus techniquement par La Télé d'ici. Tout cela a permis une appropriation concrète politique, technique et citoyenne du sujet et de ses problématiques.

L'état des lieux du patrimoine arboré a été réalisé sur l'ensemble du littoral du Golfe afin de pouvoir en relever les différentes compositions, état et situations rencontrées. Son analyse est prévue pour le début d'année 2020. Croisé avec les autres enjeux du territoire, il va servir de base pour élaborer la meilleure stratégie de préservation, renouveau et anticiper les mutations de nos paysages futurs. Le Parc s'est entouré de nombreux partenaires tels que le Centre Régional de la Propriété Forestière, la DDTM du Morbihan et les étudiants du Master professionnel de Géographie de Rennes 2 «Environnement, Territoire et Acteurs».

Le Parc a organisé en décembre un premier séminaire ouvert au grand public. Ses intervenants ont présenté l'histoire des arbres du littoral notamment au regard du climat, l'évolution de leur contexte local et réglementaire et leurs imbrications avec le paysage. Le Parc a également rendu compte de l'avancement du travail et des premières observations menées. Ce séminaire a réuni plus de 130 personnes et sera intégralement accessible en vidéo sur le site Internet du Parc.

Elus référents
Marie-Jo LE BRETON
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
Morgane DALLIC

Financement
Ministère / Fonctionnement

Doter le territoire d'outils favorisant la qualité des paysages et sa prise en compte

La sensibilisation et la coordination des collectivités membres, ainsi que des partenaires et habitants du Parc sont essentielles pour placer le paysage au cœur des préoccupations de l'aménagement du territoire.

En 2019, plusieurs outils ont été mobilisés : diffusion de la charte signalétique du Parc, élaboration d'un guide pour l'intégration des exploitations conchylicoles, animation d'ateliers de compréhension du paysage in situ et partage d'expériences et de connaissances au service des différents projets conduits par le Parc.

Elue référente
Marie-Jo LE BRETON
Luc FOUCAULT

Contact
Morgane DALLIC
Annaëlle MEZAC

■ Diffuser et animer la charte signalétique du Parc

La démarche d'élaboration d'une Charte signalétique pour le Parc a été finalisée et validée en Comité syndical du 7 octobre 2019. Pour terminer l'élaboration de cette charte signalétique, il restait à finaliser les préconisations concernant les pré-enseignes dérogatoires. Les échanges se sont poursuivis en 2019 avec la Chambre d'Agriculture et le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud afin d'aboutir à un projet d'harmonisation qui va permettre aux produits de la ferme et aux produits ostréicoles vendus en direct de bénéficier de ces dispositifs.

Les communes et les intercommunalités ont été sollicitées courant octobre 2019 pour adopter cette Charte : les ¾ des délibérations ont été prises fin 2019 et les restantes vont se poursuivre sur le début de l'année 2020.

Un premier accompagnement du déploiement des pré-enseignes dérogatoires a débuté en fin d'année avec les producteurs de Séné.

Le Parc a également poursuivi l'accompagnement des projets communaux afin de déployer le volet signalétique interprétative de cette Charte. Ce développement progressif par commune doit permettre de gagner en cohérence sur le territoire des communes et sur celui du Parc. Le volet signalétique de randonnée a plutôt vocation à être déployé par les EPCI, comme cela est le cas par GMVA.

■ Sensibiliser et impliquer les acteurs et les habitants à la qualité paysagère et architecturale

➤ Réaliser un guide architectural des bâtiments ostréicoles

On trouve sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan environ 200 entreprises conchylicoles. Aujourd'hui, l'une des principales problématiques de la conchyliculture est le maintien de son potentiel de production à terre et en mer. Les chantiers existants peuvent être amenés à être restaurés, modernisés ou agrandis. Il y a relativement peu de nouveaux bâtiments à voir le jour. Si les travaux cités précédemment doivent respecter les règles d'urbanisme, l'environnement du chantier et l'intégration paysagère et architecturale sont plus rarement pris en compte.

Cette réflexion s'intègre dans le cadre de la Charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer porté par l'État. Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud a fait part d'un besoin des ostréiculteurs en matière d'accompagnement sur cette question, dans un objectif de qualité, d'efficience et de clarification des procédures pour les professionnels porteurs de projets de modification de leur exploitation.

Une réunion collégiale en 2018 à laquelle ont participé le CRC Bretagne-Sud, l'Architecte

Financement
Région / Europe
Fonctionnement

des Bâtiments de France, et divers services de la DDTM du Morbihan et le Parc, a désigné ce dernier pour coordonner la réalisation d'un guide d'intégration paysagère et architecturale des exploitations conchylicoles.

Avec le soutien financier du Fonds Européen pour les Activités Marines et la Pêche, le Parc a mandaté en 2019 un groupement de bureaux d'étude afin d'élaborer ce guide. L'année a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic, mêlant enquête auprès des professionnels, état des lieux auprès des institutions d'accompagnement et d'instruction des demandes d'autorisation d'aménagement, et enfin analyse architecturale et paysagère des bâtiments.

Elus référents
Marie-Jo LE BRETON
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
Morgane DALLIC

Financement
Région / Europe
Fonctionnement

Patrimoine culturel

Préserver et valoriser le patrimoine maritime et le lien «Terre-Mer»

Les patrimoines maritimes sont au cœur des paysages du Parc et des activités des habitants et professionnels du territoire.

Patrimoine bâti, patrimoine navigant ou patrimoine chanté, relations terre-mer, le Parc continue d'apporter sa pierre à l'édifice en 2019, que ce soit pour leur meilleure connaissance, gestion, valorisation ou transmission, avec les élus, les socioprofessionnels, les institutions, les associations et plus largement les habitants du Parc.

Inventorier le patrimoine bâti maritime

En 2019, le Parc a poursuivi l'inventaire du patrimoine bâti littoral amorcé en 2018. Cette année, cet inventaire a acquis une dimension européenne en intégrant le projet européen PERICLES, acronyme traduit par « Préserver et gérer durablement le patrimoine et les paysages des régions côtières et maritimes européennes ».

Poursuivre les Inventaires :

Dans la continuité des deux premières phases menées en 2017 et 2018 sur les communes de Saint Philibert, Locmariaquer, Arradon, l'Île d'Arz, Séné, Le Hézo, Damgan, Arzon, Saint-Gildas de Rhuys, Le Tour-du-Parc, Ambon et Auray, l'inventaire du patrimoine bâti maritime a été réalisé en 2019 sur cinq communes : Crac'h, Pluneret, Plougoumelen, Le Bono, Baden. Ce sont 90 km de côtes qui s'ajoutent au 300 déjà arpentés et 280 éléments patrimoniaux identifiés qui enrichissent les 600 sites déjà inventoriés. Des fiches de recensement concernant des éléments ou des ensembles d'éléments bâtis sont consultables sur le site Internet de la Région Bretagne : http://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/. Afin de mettre en avant les particularités patrimoniales du territoire, des dossiers d'étude ont été rédigés sur plusieurs thématiques : la défense militaire des côtes ; les moulins à marée ; le patrimoine bâti ostréicole ; les marais salants, les liaisons maritimes et les passages, les patrimoines et les paysages littoraux. Les dossiers d'étude sont consultables sur le site Internet de la Région Bretagne : http://www.patrimoine.bzh/.

Cette 3ème phase a bénéficié du soutien et de l'accompagnement de la Région Bretagne et de financements européens. Elle a conduit à planifier une quatrième campagne d'inventaire.

Actions de valorisation de l'inventaire :

Une présentation de la démarche d'inventaire du patrimoine bâti maritime et de ses enjeux ont été menées au cours de l'année 2019, auprès de différents partenaires, dans le cadre de la Journée partenaires Inventaire (Pontivy – Région Bretagne), de Journée d'échange des connaissances sur les maçonneries en pierres sèches (Pleudihen-sur-Rance - Région Bretagne, Université Rennes 2) ou auprès d'associations locales.

Des actions de valorisation de la 3ème phase d'inventaire seront menées en 2020 dans des communes inventoriées sous la forme de restitutions publiques de l'inventaire (Crac'h, Pluneret, Plougoumelen, Le Bono, Baden).

Poursuite de la démarche d'inventaire :

Suite à la volonté des élus du Bureau du Parc d'étendre la démarche à l'ensemble des communes littorales du Parc naturel régional, l'inventaire continuera en 2020. Sont retenues pour cette 4ème phase les communes de Theix-Noyalo, Saint-Armel et Surzur.

Élaboration d'un guide méthodologique :

Un guide méthodologique de gestion du patrimoine bâti maritime est en cours de

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC
Irène BEGUIER

Financement
Région / Europe
Fonctionnement

finalisation. Débuté en 2018, ce vademecum est destiné aux porteurs de projet, pour accompagner les projets de préservation et de valorisation de ce patrimoine. Il croise les enjeux et les obligations relatives à la gestion du Domaine Public Maritime et aux différentes règlementations en vigueur sur le territoire (Natura 2000, Code de l'environnement, Sites inscrits et classés, Monuments Historiques, etc.). L'objectif de ce guide est d'apporter des outils pour la mise en œuvre de projets à plusieurs niveaux d'intervention : la préservation, l'entretien, la restauration et la réhabilitation et la valorisation. Les préconisations de gestion des patrimoines maritimes côtiers apportées dans le cadre du projet PERICLES viendront nourrir ce guide dont la finalisation est prévue pour l'année 2020.

➤ Le projet Périclès :

Ce programme de recherche-action triennal, réalisé en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale, s'organise autour d'un consortium de 11 chercheurs et sites pilotes de 8 pays (France, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Estonie, Grèce, Portugal et Malte). Il a pour objectif de travailler sur les patrimoines maritimes matériels, immatériels et paysagers et sur leur mode de protection, de gestion et de valorisation à l'échelle européenne. Ce programme s'inscrit en lien étroit avec l'inventaire du patrimoine maritime bâti mené depuis 2016 et le guide méthodologique de gestion du patrimoine bâti maritime en cours de finalisation.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC
Irène BEGUIER

Actions de valorisation du patrimoine maritime

Dans le cadre du projet PERICLES et des réflexions menées sur une gestion durable du patrimoine maritime côtier, le Parc a mené, en partenariat avec l'UBO, différentes actions, sous la forme d'ateliers participatifs et d'un atelier-rencontre.

Deux ateliers participatifs ont été programmés à Locmariaquer le 19 mars et le 21 octobre, avec des habitants, des élus et des associations de la commune, afin d'échanger sur leur perception du patrimoine maritime, de sa vulnérabilité aux risques côtiers et de réfléchir à des modes de gestion adaptés.

Dans le prolongement de ces ateliers participatifs, de l'inventaire et du guide méthodologique, un atelier-rencontre, réunissant des partenaires institutionnels (DDTM, DRAC, DRASSM, UDAP, DREAL, Conservatoire du Littoral, ENS, Région Bretagne, CRC), des élus et des universitaires (UBO, Rennes 2), a été organisée le 19 novembre à la Mairie de Baden. Axé sur une gestion adaptée des patrimoines maritimes (naturel et culturel), il a permis d'affirmer la volonté de développer une stratégie commune pour la valorisation du patrimoine maritime littoral.

L'ensemble de ces actions viendra nourrir la réflexion et les préconisations de la commission européenne sur l'élaboration d'un plan de gestion adapté des patrimoines maritimes.

Atelier européen d'échange des connaissances sur la gestion du patrimoine maritime

Parallèlement à ces actions, le Parc a coordonné, participé et animé un atelier européen d'échange des connaissances, avec des intervenants de chaque membre du consortium, lors d'une rencontre annuelle qui s'est déroulée le 25 avril 2019 au Pays-Bas. L'objectif de cet atelier européen était de réunir des intervenants en charge de la gestion du patrimoine maritime côtier, afin de proposer une vision tendant à l'exhaustivité européenne de ces patrimoines et de leur mode de gestion. Ce temps de rencontre visait également à échanger et à mutualiser les savoirs et les expériences en termes de modes de conservation, de valorisation et de contexte réglementaire. Dans le cadre de cet atelier, chaque membre du consortium a présenté une étude de cas menée dans sa région.

Financement Région / Europe

Valoriser le Guépard n°1 Fleur de Blé noir

En vue d'un classement Monument Historique et dans l'attente de l'expertise du Ministère de la Culture, Fleur de blé noir n'a pas navigué en 2019.

Les plans d'une maquette de ce premier Guépard sont hébergés depuis 2019 sur le site Internet du Parc. Ils ont été réalisés par un enseignant retraité et valorisés dans le magazine du Parc n°9, tiré à 75000 exemplaires distribués auprès des habitants du Parc.

Cette maquette a également fait l'objet d'une parution dans la revue du Chasse-marée.

Accompagner la création de la maison du Port à Séné

En 2019, le Parc a poursuivi sa participation au groupe projet de la maison du port de Séné, désormais baptisée Ti Anna, sur propositions du groupe projet et du vote ouvert au plus grand nombre.

Les critères pour être site-relais du Parc ont fait l'objet d'une délibération des élus du Bureau du Parc et une convention pour que Ti Anna puisse le devenir, a été proposée à la commune de Séné suite à sa demande.

Sur proposition de la commune, le Parc a intégré le comité de programmation de Ti Anna.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC

Financement Fonctionnement

Inventorier, préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel

Le Patrimoine Culturel Immatériel est riche et très diversifié sur le territoire du Parc.

Savoir-faire, connaissances de la nature, traditions orales et arts vivants, constitutifs de ce patrimoine selon l'UNESCO, font la vie du territoire, son caractère et contribuent à dessiner les paysages jour après jour. Plusieurs de ces éléments ont bénéficié d'actions de connaissance ou de valorisation en 2019.

■ Collecter et valoriser les connaissances empiriques des professionnels de la mer (projet MELOEM)

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC
Juliette HERRY
Colin VANLAER

Le projet MELOEM cherche à collecter et valoriser les connaissances des professionnels de la mer (pêcheurs à pied, pêcheurs embarqués et conchyliculteurs). Sillonnant au quotidien le Golfe du Morbihan, les professionnels sont les premiers observateurs de son évolution. Par la diversité des métiers qu'ils pratiquent au fil des saisons et depuis des années voir des décennies, ils représentent un extraordinaire vivier de souvenirs, d'expériences, de techniques et de connaissances.

L'idée de partager, de transmettre et de mettre en commun ces savoirs marins est le cœur de cette initiative portée par le Parc, en partenariat avec le laboratoire AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne.

Le projet MELOEM a été présenté en commission FEAMP le 25 avril 2019. Le bureau syndical du Parc a validé le plan de financement prévisionnel du projet par délibération le 12 septembre 2019. Un chargé d'études a été recruté en novembre 2019 pour un an. Anthropologue de formation, il est en charge de la collecte, l'analyse et la valorisation des connaissances récoltées au moyen d'entretiens, d'ateliers et d'observations participantes sur le terrain.

■ Inventorier les métiers et savoir-faire traditionnels du Golfe du Morbihan

Les toits de chaume sont encore présents dans les communes du Parc. Ils sont parfois même emblématiques de certains hameaux. Derrière ces architectures particulières, moins connues sont les savoir-faire des couvreurs chaumiers mais aussi des coupeurs de matière première dans les roselières. L'inventaire des métiers et savoir-faire du Parc se sera concentré en toute fin d'année 2019 aux métiers du chaume, de la gestion des roselières à la construction ou réfection des couvertures en passant par les approches conservatoires.

Parmi les travaux menés, des interviews de professionnels et des rencontres de structures ressource, la préparation d'une fiche de présentation approfondie du savoir-faire, de son histoire et de sa transmission (laquelle sera proposée au Ministère de la Culture pour l'inscription des savoir-faire chaumiers à l'inventaire national du PCI), l'écriture d'un projet vidéo pour valoriser gestes et témoignages, ainsi que le recensement participatif des couvertures de chaume du territoire du Parc.

Les travaux doivent se poursuivre en 2020 pour être finalisés.

Financement Fonctionnement

GIZC - Climat

Construire une stratégie pour tendre vers un territoire à énergie positive

■ Accompagner les porteurs d'actions TEPCV et communes qui valorisent les CEE-TEPCV

Les programmes CEE (certificats d'économie d'énergie) et TEPCV (territoire à énergie positive et à croissance verte) se sont achevés en 2019. Concernant les CEE, ce sont 57 opérations de travaux de rénovation énergétique (sur bâtiment ou éclairage public) qui ont été valorisés et dont 21 communes du Parc ont bénéficié. Cela représente un montant total d'aide de 1 556 000 € pour le territoire du Parc.

Pour le programme TEPCV, 5 projets ont été aidés :

- Installation d'une turbine à eau pour la production d'énergie renouvelable auto-consommée au Moulin à marée de Pen Castel à Arzon
- Gestion différenciée des espaces verts par éco-pâturage à Arzon
- Production délocalisée d'énergie photovoltaïque avec autoconsommation totale sur la piscine de Kercado de Vannes
- Mise en valeur d'un espace vert en milieu urbain et création d'un sentier de découverte et d'interprétation de la faune et flore caractéristiques à Elven
- Acquisition d'un véhicule électrique de service par le Parc permettant de promouvoir auprès du grand public et des partenaires, les atouts d'une mobilité « propre ».

Cela représente un montant total d'aide de 773 630 €.

L'action sur le développement de la phytoremédiation sur l'île d'Ilur grâce à ses ressources végétales bénéficie d'une prolongation d'un an (jusqu'au 31/12/2020).

Les CEE ont permis au Parc de constituer un fonds de 290 935€ en faveur de la transition énergétique. Ce fonds a permis l'achat du bateau électrique du Parc. Une partie de ce fonds, dénommé fonds FULENN (50 000 €), permettra d'aider l'émergence de projets citoyens et collectifs de production d'énergie photovolatïque sur bâtiment public sur le territoire du Parc.

➤ Réalisation de suivis biologiques dans le cadre de l'expérimentation d'une turbine au Moulin de Pen Castel :

Au titre du programme « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), le Parc accompagne la commune d'Arzon depuis avril 2018 sur son projet d'expérimentation d'une hydrolienne sur le site de Pen Castel.

Afin d'évaluer l'impact potentiel de la turbine sur la communauté piscicole, le Parc réalise des suivis, en s'appuyant sur une méthodologie validée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

En 2018, 5 suivis piscicoles ont été validés sur les 18 attendus par l'OFB. Afin de pouvoir prolonger les suivis en 2019, un avenant à la convention de partenariat entre la commune d'Arzon et le Parc a été signé et une demande de prolongation pour les autorisations de pêches scientifiques a été effectuée auprès de la Direction Inter Régionale de la Mer Nord Atlantique – Manche Ouest (DIRM NAMO).

Sur les 17 suivis programmés en 2019, seuls 5 sont exploitables car corrélés au fonctionnement de l'hydrolienne en phase de production électrique sur l'ensemble d'une marée montante (condition sine qua non pour valider les suivis). Il reste donc 8 suivis piscicoles à réaliser afin de valider l'étude et se prononcer sur l'éventuel impact de la turbine sur la faune piscicole.

Elus référents
Luc FOUCAULT
David LAPPARTIENT

Contacts
Juliette HERRY
Ronan PASCO

Financement
Etat / Fonctionnement

En janvier 2020, le Parc a remis à la commune d'Arzon un rapport de synthèse des suivis piscicoles réalisés en 2019. Un courrier a également été adressé à la commune en novembre 2019, l'informant qu'au vu de l'ensemble des dysfonctionnements rencontrés, de l'impossibilité pour le Parc de finaliser les suivis manquants et de s'engager plus en avant en 2020, et ce malgré l'intérêt manifeste du Parc pour cette expérimentation.

■ Promouvoir la transition énergétique à travers des actions locales

Parallèlement le Parc a initié en 2019 la réalisation d'une exposition grand public sur les enjeux de la pollution lumineuse. Ce travail repose sur l'acquisition de connaissances multiples (photos prises du ciel, biologie des espèces nocturnes, santé, astronomie). C'est pourquoi elle est réalisée via une approche pluridisciplinaire, s'appuyant sur l'expertise des chargés de mission du Parc (trame noire du Parc), mais aussi sur les partenaires du territoire, comme Morbihan Energies et des associations locales (Astro Rhuys, Typhlo).

En octobre 2019 le Parc avait préparé une animation «Le jour de la Nuit» autour des enjeux de l'éclairage public et de la biodiversité. Malheureusement celle-ci n'a pas pu être maintenue faute de participants. Elle pourra être reproposée en 2020.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Juliette HERRY
Ronan PASCO

Financement Fonctionnement

Développer la culture de l'adaptation au changement climatique sur le territoire

■ Alimenter et diffuser l'outil d'aide à l'adaptation au changement climatique : CACTUS

L'outil CACTUS a été présenté lors de la journée régionale «Aménagement durable et santé». Cela a permis de réfléchir à des améliorations possibles de l'outil sur la thématique santé. De nouvelles fiches à développer ont été identifiées tout comme des expériences mises en place par les territoires qui pourront être partagées.

Un Mémento à destination des élus pour faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme a été finalisé et mis en ligne sur le site internet du Parc.

Elus référents
Ronan LE DELEZIR
David LAPPARTIENT

Contacts
Juliette HERRY
Ronan PASCO
Monique CASSE

Dans le but de diffuser l'outil CACTUS sur le territoire du Parc et plus largement à l'échelle du Morbihan, une convention de partenariat a été signée entre le Parc et l'association ECTI le 7 octobre 2019.

ECTI est une association reconnue d'utilité publique qui rassemble plus de 2000 adhérents, soucieux de transmettre bénévolement les compétences et l'expérience acquise au cours de leur activité professionnelle. ECTI accompagne des petites et moyennes collectivités dans leurs projets, sur des périodes de courte durée, notamment sur les enjeux liés à la sécurité des personnes et des biens. L'objectif de cette coopération entre le Parc et ECTI est d'aider les collectivités à intégrer les questions climatiques dans leurs projets, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Une première collaboration entre le Parc et ECTI est envisagée en partenariat avec la commune de Saint-Philibert. Elle vise à réaliser un test du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de la mise en place du poste de commandement.

Une session de formation à l'outil CACTUS avec des adhérents d'ECTI a été organisée le 17 octobre 2019.

Le Parc a participé au montage du projet BREIZH'HIN (LIFE+), porté par la Région Bretagne, dédié à l'adaptation au changement climatique. Le Parc porte 5 actions dans ce projet, dont l'une sur la diffusion de CACTUS à l'échelle régionale, auprès des chargé(e)s de mission PCAET (Plans Climat Air Énergies Territoriaux) et des Agences Locales de l'Énergie. L'objectif est de permettre un portage régional de l'outil CACTUS pour une plus large utilisation et diffusion. Le projet sera déposé en mars 2020.

Les actions portées par le Parc sont les suivantes:

- Développer les capacités et outiller les collectivités pour renforcer la résilience des territoires (CACTUS)
- Expérimenter une gestion différenciée de l'éclairage public afin de limiter les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne
- Mobiliser pour une cohésion territoriale des acteurs de la santé pour l'adaptation au changement climatique
- Adaptation du tourisme au changement climatique
- Mettre en place un réseau d'observation de la vulnérabilité des territoires littoraux face aux risques causés par le changement climatique.

Financement Fonctionnement

■ Suivre sur le long terme les évolutions du trait de côte afin de diminuer la vulnérabilité des communes littorales aux risques côtiers et à l'élévation du niveau de la mer

➤ Mettre en place des suivis de l'évolution du trait de côte

AMI «gestion intégrée du trait de côte»

Suite au 1er Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne en 2016-2017, dont le Parc été lauréat, un nouvel AMI a été proposé par la Région Bretagne, la DREAL Bretagne et le CEREMA pour «une gestion durable du trait de côte dans le cadre de l'adaptation des territoires maritimes au changement climatique». A destination des EPCI, le Parc a incité AQTA et GMVA à candidater et les a aidés à rédiger leur proposition, afin qu'ils puissent développer des Stratégies Locales de Gestion Intégrée du Trait de Côte.

Suivis photographiques de l'évolution du trait de côte :

Le Parc a poursuivi les suivis photographiques de l'érosion côtière. 24 sites répartis sur 18 communes littorales du Parc ont été photographiés. Ces sites ont été photographiés entre 2 et 4 fois depuis leur mise en place en 2016. Cette différence s'explique par le calage de la méthode de suivi. Le Parc réfléchit à la manière de valoriser ensuite ces clichés pour sensibiliser les élus et habitants à l'évolution du trait de côte.

Suivi de l'érosion à Ilur :

9 points ont été suivis en 2019. Un suivi au distancemètre a été mis en place sur le site de la Baie de la Chapelle. Les méthodes d'analyse et de valorisation des données collectées sont progressivement mises en place.

Suivi de l'érosion à Arzon :

Sur la Plage de Port-Navalo, le Parc réalise un suivi de l'évolution du trait de côte via le suivi de 3 profils de plage, 4 fois par an et via la reconduction photographique de 9 points. Les premiers résultats ont été présentés aux élus de la commune en juin 2019. Ces suivis prendront fin en 2020 et feront l'objet d'un rapport de restitution des résultats.

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contacts
Juliette HERRY
Ronan PASCO

■ Développer la culture du risque : collecte de la mémoire du risque et installation de repères de submersion marine

Installation de repères de submersion marine

Le Parc continue sa collaboration avec les communes littorales qui souhaitent installer des repères de submersion afin d'entretenir la mémoire et de développer la culture du risque.

6 communes ont été rencontrées à ce sujet : Auray, Baden, Ile d'Arz, Locmariaquer, Saint-Philibert, Sarzeau. Plusieurs témoignages sur la tempête du 10 mars 2008 ont été recueillis.

Le Parc a également élaboré deux documents visant à aider la commune à faire de l'observation de terrain lors de tempêtes (fiche terrain de collecte) et d'archiver les niveaux atteints par la mer et dégâts occasionnés (registre de collecte). Ces documents ont été transmis aux communes rencontrées.

Les communes sont également intéressées par l'installation d'échelles à marée. Le Parc a engagé des réflexions avec le SHOM et des topographes afin de préciser les modalités techniques pour ces installations. En parallèle, le Parc étudie la possibilité de se former pour accompagner les communes dans le positionnement de ces repères et échelles.

Financement
Fonctionnement

■ Faciliter les changements de comportements pour enclencher la transition climatique

Exposition «c'est (pas) la mer à boire» sur les risques côtiers et l'élévation du niveau de la mer :

Cette exposition a été créée en 2019 en collaboration avec l'illustratrice Sophie Lambda. Elle vise à sensibiliser aux enjeux littoraux, qu'il s'agisse d'élévation du niveau marin provoquée par le changement climatique, d'érosion ou de submersion marine. Elle présente chacun de ces aléas et les risques qui en découlent pour le littoral. Enfin, elle propose des éléments de réflexion et questionne nos choix de gestion, actuels et futurs, pour faire face à l'évolution du trait de côte. Elle est constituée de 6 kakémonos de 2m (h) x 0,85m (l).

Maquette SIM 3D :

SIM 3D est un projet co-développé par le Parc et la FABrique d'Auray (FABLAB). Il consiste à développer une maquette en relief du Golfe du Morbihan sur laquelle il sera possible de visualiser en 3D les différents enjeux présents sur la mer et le littoral, par exemple :

- la préservation des habitats et des espèces
- la cohabitation entre les activités
- l'accessibilité au littoral
- la vulnérabilité aux risques côtiers (érosion et submersion marine)
- l'élévation du niveau marin liée au changement climatique

Cette maquette s'appuie sur la technologie Sandbox© développée par les universités de Californie Davis et de Los Angeles.

La maquette 3D du Golfe offrira un support pédagogique permettant de sensibiliser différents publics (scolaires via les Aires Marines Educatives (AME), le grand public, les élus de communes littorales du Parc). Ce projet a remporté le prix des initiatives maritimes lors de la 4ème édition du Festival des Aventuriers de la Mer organisé en octobre 2019 à la Cité de la Voile de Lorient. Le Parc a ainsi obtenu le Prix de la Région Bretagne d'un montant de 5 000€.

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contacts
Juliette HERRY
Ronan PASCO

Financement Fonctionnement

Poursuivre l'implication du Parc dans les politiques publiques maritimes

Participer à la gouvernance nationale et locale de la mer

En dehors du Schéma de Mise en valeur de la mer, le Parc participe à d'autres instances de gouvernance de la mer. Il siège ainsi à la commission Mer et Littoral du projet FEAMP Pays d'Auray/Pays de Vannes au sein duquel il peut apporter son avis sur les projets déposés. Le Parc continue de participer à divers réseaux de GIZC dont celui présent sur le Morbihan. A travers le Projet MArHa, le participe apporte également son expertise sur les politiques maritimes plus spécifiquement liés à la biodiversité.

Le Parc a participé au Conseil national de la mer et a tissé des liens avec la délégation mer et littoral au Ministère des transitions écologiques et solidaires pour les territoires maritimes et littoraux à «valeur d'expérience».

Participer et co-animer les instances du SMVM

Le Parc est partie prenante active de la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer en co-animant 2 groupes de travail (biodiversité et stratégies littorales) et en participant aux trois autres (activités maritimes primaires, usages du plan d'eau et qualité des masses d'eau). Il est également très impliqué dans les instances de gouvernance du SMVM notamment le groupe des animateurs, mais aussi le COPIL et le COPITECH. L'année 2019 a vu l'Etat arrêter le projet de SMVM pour le mettre à l'enquête publique. En amont, le Parc a lui-même rendu un avis en tant que personne publique associée.

Assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions du SMVM

Même si le nouveau Schéma de Mise en Valeur de la Mer n'a pas encore été approuvé dans le cadre de sa révision, le Parc a déjà lancé de nouvelles actions qui sont inscrites dans le nouveau SMVM. On peut ainsi citer le projet sur le renouvellement de la végétation arborée du Golfe du Morbihan (sur le volet paysager) ou la rédaction d'un guide d'accompagnement pour l'intégration paysagère et architecturale des établissements conchylicoles sur le territoire du Parc (sur le volet accompagnement des professionnels de la mer). Le Parc poursuit aussi ses actions de sensibilisation des usagers des activités nautiques, notamment par la présence sur l'eau en saison estivale de ses médiateurs de la mer.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contacts
Juliette HERRY
Ronan PASCO
Monique CASSE
Thomas COSSON

Financement Fonctionnement

Mettre en œuvre le projet MarHa sur la conservation des habitats marins Natura 2000

■ Mettre en œuvre les actions préparatoires du projet Marha

➤ Participer à la méthodologie sur le diagnostic de la gouvernance dans le projet MarHa

Le Parc naturel régional est partenaire de l'action « Gouvernance » aux côtés de l'Agence Française pour la Biodiversité et d'un groupement de 5 chercheurs. L'objectif de l'action est de réaliser un diagnostic de la gouvernance maritime sur une vingtaine de sites Natura 2000 majoritairement marins en France métropolitaine afin de proposer des actions d'amélioration de cette gouvernance. En tant que gestionnaire de 2 sites Natura 2000 majoritairement marins, Le Parc a pu apporter son expertise à la méthodologie déployée sur les 20 sites audités (dont le golfe) par le groupement de chercheurs.

◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre BOULANGER

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET
Ronan PASCO

➤ Réaliser un diagnostic de la gouvernance auprès des 13 membres du réseau des PNR littoraux

Dans le cadre de sa participation aux actions de gouvernance déployées dans le projet MarHa, le Parc a réalisé une étude sur la place des Parcs littoraux dans la gouvernance maritime de leur territoire. Une cinquantaine d'entretiens ont ainsi été menés auprès des 12 Parcs naturels régionaux littoraux métropolitains. Pour chaque territoire, le Parc du Golfe du Morbihan a mené un entretien, au minimum, avec les 3 structures suivantes : le Parc, une collectivité territoriale et un service de l'Etat, et dans la mesure du possible, avec un acteur socio-professionnel ou une association en lien avec la mer. L'analyse de ces entretiens a donné lieu à un rapport de synthèse qui a été remis à chaque Parc littoral pour d'éventuels amendements. Dans le cadre de cette étude, un lien a été noué plus spécifiquement avec la Délégation Mer et Littoral du Ministère de la Transition Ecologique Solidaire pour une réflexion sur la place que les Parcs littoraux pourraient avoir dans les politiques maritimes publiques du Ministère.

➤ Participer au développement et mettre en oeuvre in situ un indicateur opérationnel de l'état de conservation des herbiers de zostères et des substrats meubles

Dans le cadre du projet MarHa, le Parc accompagne Ifremer sur le déploiement d'un protocole permettant d'évaluer l'état de conservation des herbiers de zostère naine et marine. En 2019, le Parc a ainsi mis à disposition des moyens nautiques et a accompagné Ifremer durant une semaine sur le terrain afin de tester ce nouveau protocole.

➤ Participer à la méthodologie sur la perception des acteurs à la conservation des habitats marins

Le Parc s'est engagé durant le projet MarHa à réaliser des enquêtes de perception auprès des encadrants et des usagers de loisirs nautiques. Le but de ces enquêtes est de mieux comprendre la perception des usagers du Golfe afin d'adapter les outils de sensibilisation distribués ainsi que le discours utilisé lors des campagnes de sensibilisation.

Ainsi, en partenariat avec les chercheurs du laboratoire TVES de Lille, le Parc a effectué des questionnaires courts auprès des plaisanciers sensibilisés durant la saison estivale. Ces questionnaires sont actuellement analysés par les chercheurs de Lille. 17 questionnaires plus longs à destination des professionnels liés aux loisirs nautiques ont également

Financement Europe / Fonctionnement

été effectués (loueurs de bateaux, encadrant de kayak/paddle, capitaineries, clubs de plongée ...).

➤ Réaliser un diagnostic des activités nautiques de loisirs

Afin de poursuivre l'évaluation de la pression exercée par l'activité de pêche à pied de loisirs sur le territoire, le Parc ainsi que son réseau de bénévoles poursuivent le comptage des pêcheurs à pied sur les trois sites principaux de pêche à pied sur le territoire, c'est à dire Damgan, Locmariaquer et Séné. Ces trois sites sont comptés une fois par mois aux grandes marées entre avril et octobre. Au mois d'août, le Parc a également contribué au comptage national des pêcheurs à pied de loisirs. A cette occasion, 15 sites de pêche à pied sur le territoire ont été comptés et un survol de la façade maritime a eu lieu. Ces photos seront ensuite analysées par un logiciel de comptage automatisé qui vient d'être livré au Parc afin d'effectuer les premiers tests.

Afin d'améliorer la connaissance des activités de loisirs nautiques sur le territoire, le Parc, en partenariat avec le laboratoire TVES de Lille, a également effectué un diagnostic des activités nautiques. Ainsi, une sectorisation du Golfe en 14 secteurs a été mise en œuvre permettant de dénombrer les bateaux échoués ou à l'ancrage forain. Les agents du Parc ont effectué ces comptages durant la période estivale, en parallèle des actions de sensibilisation. Des montres connectées (GPS) ont également été distribuées à différentes structures de location de paddle et de kayak pour mieux connaître les zones d'évolution de leurs clients. L'ensemble de ces résultats sont en cours d'analyses par le laboratoire TVES.

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET
Ronan PASCO

➤ Poursuivre l'approche écosystèmique des habitats marins

Le Parc met en oeuvre une nouvelle démarche de sensibilisation des partenaires en utilisant l'approche par les services écosystémiques, comme il a déjà pu le faire il y a quelques années dans le cadre du projet européen VALMER. Cette action portera plus spécifiquement sur les vasières du Golfe du Morbihan. Le Parc est accompagné par le laboratoire AMURE de Brest. Pour l'année 2019, seule une réflexion pour la méthode TRIAGE a eu lieu pour débuter cette action.

■ Mettre en œuvre les actions concrètes du projet Marha

➤ Développer des actions de formations sur la préservation des habitats marins

Dans le cadre du Life MarHa, le Parc a proposé aux clubs de loisirs nautiques des sessions de formation pour leurs encadrants, afin d'échanger avec eux sur les spécificités du Golfe du Morbihan. Étaient abordés la réglementation, les bonnes pratiques, les autres usages du plan d'eau, la biodiversité et les principaux habitats du Golfe. En 2019, le Parc a animé deux jours de formation auprès du personnel permanent de la structure 47°Nautik qui regroupe les 3 principaux clubs de voile du Golfe du Morbihan : Baden, Arradon et Séné. Deux demi-journées de formation ont également eu lieu au sein de l'école de voile des Glénans sur l'Île d'Arz. Ces temps de formation permettent de présenter les principaux habitats marins du Golfe et les pressions que les différentes activités de loisirs nautiques exercent sur ces habitats. Certaines structures nautiques du territoire du Parc ont également participé à un éductour spécifique à la connaissance des activités maritimes primaires, avec des témoignages de pêcheurs et ostréiculteurs.

➤ Poursuivre le suivi de l'interaction de l'activité pêche à pied de loisir avec les herbiers de zostère naine et avec l'habitat champs de blocs

Financement Europe / Fonctionnement

Dans le but d'obtenir des suivis à long terme de l'interaction entre la pêche à pied de loisirs et les habitats tels que les champs de blocs et les herbiers de zostère naine, les suivis initiés durant le Life « Pêche à pied de loisirs » ont été maintenus. Ainsi, deux suivis sur le champ de blocs de La Falaise à Locmariaquer, et un suivi sur l'herbier de zostère naine de Boëd à Séné ont été réalisés cette année. Ces suivis permettent de connaitre l'évolution de l'état de conservation de ces deux habitats riches en biodiversité, et entrant en interaction avec des activités de loisirs telles que la pêche à pied. Des échanges avec le Muséum National d'Histoire Naturelle sont en cours sur les perspectives de recalibration du protocole champs de de blocs et l'analyse des données récoltées.

➤ Sensibiliser les usagers des loisirs nautiques

Cette mission de sensibilisation touche principalement deux activités de loisirs du territoire : la pêche à pied et la plaisance. Concernant la pêche à pied de loisirs, le Parc naturel régional a réédité des réglettes de pêche à pied à jour vis-à-vis de la nouvelle règlementation en vigueur et les a distribuées aux offices de tourisme, à des animateurs du territoire, aux mairies ou directement aux pêcheurs à pied lors de marées de sensibilisation. Concernant la plaisance, deux agents du Parc ont été à la rencontre des plaisanciers du Golfe entre juin et septembre, afin d'échanger avec eux sur les bonnes pratiques à adopter en mer et de les sensibiliser aux habitats marins du Golfe. Cette année, le temps de sensibilisation a été moins important que les années précédentes car les actions de diagnostic d'activités et des enquêtes de perception étaient menées en parallèle. En 2018, 291 bateaux ont été abordés sur le plan d'eau, induisant 890 plaisanciers sensibilisés. Cette année 27% des bateaux abordés avaient déjà été sensibilisés auparavant (entre 2016 et 2018). Cette action est également menée par le Syndicat mixte de la Ria d'Etel et par le CPIE de Belle-île en mer sur leur bassin de navigation respectif, avec lesquels le Parc échange régulièrement grâce au groupe de travail « Loisirs nautiques, les bonnes pratiques ». 4000 guides « Cap sur la petite mer » ont également été édités en 2019 permettant d'y ajouter des informations sur les habitats caractéristiques du Golfe du Morbihan.

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER

Contacts
Thomas COSSON
Anne BOULET
Ronan PASCO

■ Sensibilisation et dissémination des résultats du projet Marha

➤ Mettre en oeuvre le plan de communication du projet Marha

Le Parc a disséminé les premiers supports de communication du projet tels que l'affiche « ancrez sans frapper » dans différentes capitaineries du territoire. Le Parc a également diffusé plusieurs vidéos de sensibilisation réalisées par l'Agence Française de la Biodiversité et la Préfecture maritime de l'Atlantique via ses réseaux sociaux.

■ Gestion et suivi du projet MarHa

Le suivi de ce projet a demandé la contribution du Parc pour un amendement de Phase 2 du document de projet et du budget, la transmission de documents pour Audit EASME 30 octobre 2019, un rapportage financier intermédiaire (janvier à juin 2019), un rapportage financier intermédiaire (janvier à octobre 2019) et la contribution au rapportage financier et technique du projet pour la phase 1 (novembre 2017 à décembre 2019)

Financement Europe / Fonctionnement

Urbanisme

Assurer la cohérence des documents de planification

Assurer le suivi des PLU et PLUi

L'accompagnement et le suivi des PLU en cours d'élaboration ou de révision a continué en 2019. Ainsi, le Parc a participé aux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA) concernant le PLU des communes de Ambon, Baden, Elven, Le Bono, Monterblanc, Ploeren, Sulniac, Surzur et Treffléan.

Lorsqu'un document est arrêté, le Parc dispose de 3 mois pour émettre un avis sur le projet. Cet avis est construit par la commission urbanisme du Parc et est validé par une délibération du bureau des élus du Parc. La commission urbanisme s'est ainsi réunie le 14 janvier 2019 pour préparer les avis sur le projet de PLU arrêté de Surzur, Baden et Elven, le 2 avril 2019 pour celui du Bono et de Treffléan, le 13 mai 2019 pour celui de Sulniac et Monterblanc, le 8 juillet 2019 pour celui de Ploeren et de Baden (2ème arrêt) et le 3 septembre 2019 pour celui d'Ambon (2ème arrêt). Ces avis ont ensuite été délibérés en bureau du Parc.

De plus, le Parc a participé à une réunion de PPA concernant une modification du PLU de Saint-Nolff. Plusieurs temps d'échanges techniques ont eu lieu avec la ville de Vannes concernant un projet de modification du PLU.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Annaëlle MEZAC

Assurer le suivi des SCoT

Le Parc a participé au séminaire de présentation du DOO du projet de SCoT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération qui s'est déroulé le 27 février 2019. Les projets arrêtés de SCOT et de PDU étaient à l'ordre du jour de la commission urbanisme du Parc du 18 juin 2019. Ces avis sont ensuite délibérés en bureau du Parc.

Autres documents :

SRADDET :

Né dans un contexte de reconfiguration de l'action publique, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) permet aux Régions de fixer des grandes orientations à l'échelle de leur territoire. Créé par la loi NOTRe (2015), ce nouveau schéma devient l'outil principal de la Région en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. La valeur ajoutée du SRADDET réside dans son caractère transversal. En intégrant des schémas sectoriels thématiques, ce nouveau « super » schéma tend vers une planification régionale plus cohérente.

C'est à travers la Breizh COP, Cop régionale lancée en 2017, que la Région Bretagne a choisi de répondre à sa responsabilité de réaliser un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). 5 orientations déclinées en 38 objectifs ont été validées fin 2018 par le Conseil régional de Bretagne.

Par un courrier en date du 29 avril 2019, la Région Bretagne a invité les personnes publiques à transmettre des propositions de règles pour le projet de SRADDET. Une note a été réalisée par le Parc, notamment lors du bureau syndical du 24 mai 2019, et des propositions ont été transmises à la Région.

Financement Fonctionnement

Animer le réseau des techniciens des EPCI sur le thème de l'aménagement du territoire

■ Poursuivre la coordination des démarches sur le potentiel foncier

Dans la perspective de finalisation du document, une réunion s'est déroulée le 18 janvier 2019 avec les techniciens en charge des SCoTs et PLUI des EPCI du Parc afin de faire un point d'étape sur l'avancée du document. Une rencontre avec la DDTM du Morbihan s'est déroulée le 1 avril 2019, afin d'identifier les ajustements nécessaires au document suite à l'adoption de la loi ELAN.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Annaëlle MEZAC

Financement Fonctionnement

Activité économique

Développer l'ancrage territorial

■ Développer la marque Valeurs Parc naturel Régional

Véritable levier pour l'économie locale, les acteurs du territoire engagés dans les valeurs du développement durable plébiscitent cette marque et les candidatures sont arrivées spontanément tout au long de l'année. Pour mémoire, la marque « Valeurs Parc » est une marque nationale, propriété du Ministère de la Transition Écologique et délivrée uniquement dans les Parcs Naturels Régionaux.

La marque « Valeurs Parc » récompense les acteurs soucieux du respect de l'environnement, ancrés et ambassadeurs de leur territoire, contribuant à son dynamisme et sensibles de la dimension humaine de leur activité.

Aujourd'hui, le PNR compte 44 structures ou acteurs Valeurs Parc parmi lesquels :

- 13 hébergeurs touristiques
- 24 visites et balades accompagnées
- 6 restaurants
- 4 pêcheurs à pied de palourdes

En 2019, 13 nouveaux acteurs du territoire sont entrés dans le réseau.

Suite à l'expérimentation du marquage de la palourde, les retours des pêcheurs impliqués ont permis de faire évoluer le référentiel de façon à permettre la vente des palourdes en local, aux restaurants et sur les marchés notamment. Cette nouvelle organisation devrait être mise en place courant 2020.

Par ailleurs, l'année 2019 aura également vu l'arrivée des premiers restaurants dans le réseau « Valeurs Parc ». Pour ouvrir la marque à cette nouvelle cible, le Parc a fait travailler ensemble des restaurateurs d'horizons variés ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan et le Pays de Vannes. La rédaction collégiale des critères d'obtention a été l'occasion pour les restaurateurs de mettre l'accent sur l'exigence d'approvisionnement en local pour les restaurateurs candidats à la marque.

En parallèle, le Parc s'est très largement impliqué dans la refondation de la marque menée par la Fédération. Par ailleurs, le Président de la commission "Marque Parc et valorisation économique" du Parc siège à la commission nationale Marque Parc de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Cette commission nationale a vocation à piloter la stratégie de la marque et à valider les dossiers de demande de marquage des Parcs.

De nouvelles catégories de marquage sont à l'étude, les grilles nationales sont soumises chaque fois à des groupes de travail de professionnels en local pour valider/compléter collégialement les critères. Ainsi, d'autres catégories sont à l'étude dans le Golfe du Morbihan : l'ostréiculture, l'élagage et la bière.

Plusieurs évènements de mise en valeur ont été organisés par le Parc autour de « Valeurs Parc » cette année :

L'exposition noir et blanc «Portraits Valeurs Parc» a été inaugurée fin mai lors de la Semaine du Golfe : 13 acteurs du réseau ont participé à ce projet. L'exposition a été visible sur la capitainerie d'Arradon cet été puis à Port Anna à Séné cet automne.

Le dimanche 22 septembre, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a organisé au village du Gorvello, en partenariat avec les communes de Sulniac et Theix-Noyalo, le Grand Pique-Nique du Parc. Cette manifestation s'est inscrite également dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et a été organisée en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Au programme de cette journée, des balades guidées sur le thème du bocage et des dégustations gratuites proposées par

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Julia THIBAULT

Financement Fonctionnement

les restaurateurs du réseau « Valeurs Parc ».

Dans le cadre d'une action de la Fédération des Parcs pour la promotion de la marque, Le Parc du Golfe du Morbihan a également accueilli et accompagné Margaux, la bloggeuse du site web amasauce.com lors de son séjour dans le Golfe du Morbihan en novembre dernier, l'occasion de mettre en lumière les acteurs du réseau « Valeurs Parc » avec un programme concocté spécialement pour elle avec soin : cueillette d'algues et atelier cuisine, rencontre avec Gildas Mourier, ostréiculteur, nuitée au gîte du pêcheur à Séné, balade en calèche et dîner au restaurant L'Empreinte.

■ Développer le label « Entreprises Ecoresponsable »

Cette action ne sera pas menée telle qu'envisagée au départ. Cette action est réorientée vers la démarche sites-relais du Parc.

Pour remplacer le label entreprise écoresponsable, déployé en phase expérimentale il y a deux ans par le Parc en partenariat avec VIPE, les candidatures des entreprises intéressées par un partenariat avec le Parc seront intégrées au dispositif sites-relais. Cette concentration sur un dispositif déjà existant a vocation à faciliter la lisibilité des partenariats avec le Parc pour le grand public.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Julia THIBAULT

Plusieurs critères seront pris en compte pour l'éligibilité de la structure candidate:

Avec une éligibilité immédiate pour les structures publiques (commune, intercommunalité), parapubliques (chambres consulaires…) et les membres de la gouvernance du Parc.

Avec une éligibilité sous conditions pour les structures privées qui concerne:

- Pour l'activité de la structure : Avoir un lien direct avec une thématique de travail du Parc : patrimoine naturel, paysages, biodiversité, eau, … ou compenser le lien non direct avec les thématiques du Parc par une labellisation et/ou certification sur l'un des labels suivants : ISO 26 000, ISO 14001, NF Environnement, EMAS, LUCIE, Green Globe, Ecolabel Européen…
- Pour l'implantation géographique : La structure candidate est située dans une commune qui fait partie d'un des EPCI membres du Parc, même si la commune en tant que telle n'en est pas membre ou la fréquentation du site : un grand nombre de visiteurs sera un atout pour diffuser largement les messages du Parc et pourra éventuellement compenser une implantation hors Parc.
- Pour l'accueil physique et/ou numérique : La structure candidate devra disposer d'un accueil numérique et/ou physique (autre qu'une simple billetterie) qui permette une interaction avec le public. Le personnel d'accueil devra être formé pour être en mesure de renseigner sur le Parc.

Une fois l'éligibilité établie la structure s'engage dans l'un des niveaux suivants :

NIVEAU 1 : Ce niveau consiste essentiellement dans la mise en place d'une signalétique Parc au sein des structures d'accueil (type flammes, autocollants ou vitrophanies) ainsi qu'en affichant le logo du parc sur le site internet de la structure. Une acculturation au Parc, à ses missions et à son fonctionnement devra également être proposée aux personnels des structures notamment le personnel d'accueil.

Il est envisagé pour toutes les mairies des communes-membres et les EPCI du Parc à minima.

NIVEAU 2 : Ce niveau reprend les propositions faites pour le niveau 1. Parallèlement, il est demandé au candidat de réserver un espace documentaire pour le Parc et/ou une tablette numérique dédiée aux sites internet du Parc. Le personnel d'accueil devra être formé pour être en mesure de parler du Parc.

Ce niveau correspond aux conventions signées avec les offices de tourisme du territoire.

NIVEAU 3 : Ce niveau reprend les propositions faites pour les niveaux 1 et 2. De plus, ces structures sont des partenaires du Parc, disposant d'un espace capable d'accueillir des évènements (expositions, causeries…) du Parc ponctuellement et à titre gracieux.

Cette nouvelle disposition ainsi que les modalités ont été validées par le bureau en décembre 2019.

Accompagner le tourisme durable sur le territoire du Parc

En 2019, le Parc a poursuivi sa participation à différentes instances de réflexion stratégique en matière de tourisme :

- le projet Destination Parcs à l'échelle de la Fédération des PNR qui vise à homogénéiser et à faire monter en puissance l'attractivité touristique des PNR
- la destination Golfe du Morbihan Bretagne Sud, émanant du service tourisme du Conseil Régional
- les Rencontres du Tourisme de la région Bretagne

■ Valoriser et mettre en tourisme le patrimoine naturel et culturel

➤ Participation à la création de produits touristiques et à la promotion du tourisme de nature comme le tourisme ornithologique

Elus référents
Luc FOUCAULT
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Julia THIBAULT

Le tourisme ornithologique constitue un marché de niche en développement sur lequel un certain nombre de territoires en France et en Europe se positionnent. Le Golfe du Morbihan est l'un des sites majeurs en France pour l'observation des oiseaux. Par ailleurs le tourisme ornithologique présente l'intérêt d'être un tourisme hors saison et s'adressant à une clientèle aisée provenant d'Europe du Nord (clientèle peu présente sur notre territoire).

Dans le cadre d'un partenariat avec les Offices de tourisme du territoire et les gestionnaires de site, le Parc a mené plusieurs actions pour promouvoir le tourisme ornithologique :

- La labellisation « expérience bretonne » par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne des sorties ornithologiques proposées par le Parc,
- La quatrième année de participation au Birdfair en Angleterre (Salon mondial du tourisme ornithologique). Stand partagé avec 8 autres Parcs.

En parallèle, le projet de coopération incluant une demande de financement LEADER pour le tourisme ornithologique a reçu un avis favorable. Lancé par 9 Parcs français, il a pour but de mener une étude marketing conjointe sur le tourisme ornithologique de façon à mieux adapter nos offres par la suite. Les principaux atouts de ce segment de marché résident dans la saisonnalité et les lieux de pratique, ce tourisme permet d'étendre les ailes de saison (printemps-automne), aussi bien en littoral que dans les terres.

Un projet de séjour touristique ornithologique packagé inter-parcs (guide-hébergement-restauration-transport) est en cours de construction en partenariat avec le Parc de Brière, l'Office de Tourisme La Baule-Presqu'île Guérandaise et Golfe du Morbihan Vannes Tourisme sur le format 5 jours / 4 nuits (2,5 jours dans le Parc du Golfe du Morbihan, 2,5 jours dans le Parc de Brière). Deux circuits sont envisagés : printemps et automne. Plusieurs réunions de travail ont été organisées en ce sens.

■ Former les professionnels du tourisme à une meilleure connaissance du territoire et à l'acquisition de bonnes pratiques

➤ Création de sessions d'information/formation pour les marqués Parc et les autres professionnels du tourisme

Les bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc » ainsi que les offices de tourisme du

Financement
Fonctionnement

territoire sont des ambassadeurs du Parc. Pour mieux connaître les missions du Parc et animer ce réseau, le Parc les convie à des sorties terrain / éductours pour découvrir le Parc en action. Cette année, chaque mois, une sortie a été proposée. Ces sorties rencontrent un grand succès avec une vingtaine de participants à chaque fois.

Les sorties organisées en 2019 :

- sortie ornithologique dans les Landes de Sulniac
- sortie découverte du patrimoine maritime dans le port de Vannes, animée par Julien Danielo, titulaire d'un doctorat en Histoire de l'Art, spécialisé dans le patrimoine bâti des espaces portuaires d'Auray et de Vannes aux XVIIe et XVIIIe siècle
- atelier pêche à pied et sensibilisation bonnes pratiques et Natura 2000
- atelier bonnes pratiques de jardinage écologique
- découverte de la Réserve Naturelle de Séné
- sortie à Ilur sur les interactions hommes/biodiversité marine
- sortie ornithologie «découverte des marais de Suscinio» et apéro-déjeunatoire-causerie à la Ferme Fromagère de Suscinio
- sortie en mer avec le Passeur des îles : découverte des métiers du Golfe et actions du PNR

Elus référents
Luc FOUCAULT
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Julia THIBAULT

➤ Création d'un guide sur le Parc à destination des techniciens des OT, des personnels des sites relais, des professionnels marqués

En parallèle des éductours et en lien avec les sites-relais du Parc, des documents ont été mis à disposition de ces cibles pour présenter le Parc et ses missions : le brief synthétique « C'est quoi le Parc ? » et le guide des saisonniers.

Le calendrier 2019 des éductours a été étoffé avec une sortie par mois.

Financement Fonctionnement

Accompagner la transition agricole vers l'agro-écologie

L'ensemble des actions prévues en 2019 pour ce projet a été poursuivi.

L'action 22.3 «impulser une approche prospective des systèmes alimentaires pour conforter l'agriculture du territoire» a vraiment été enclenchée avec la mise en œuvre du recensement des initiatives de transition agricole et alimentaire. Cette action s'est déroulée pendant 6 mois et permet au Parc de prendre les contacts avec les acteurs non institutionnels de la transition.

Le Parc a continué les échanges pour un partenariat d'actions avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan et ce qui a permis de rédiger une réponse commune à un AAP de la Fondation de France pour la mise en œuvre du projet campagne des paysages d'Afterres 2050.

Avec la Chambre d'agriculture du Morbihan, plusieurs réunions politiques et techniques ont été organisées afin d'établir une convention de partenariat qui a été validée par délibération du bureau de décembre 2019, pour une mise en signature en 2020.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Sophie GIRAUD

Accompagner les agriculteurs vers des systèmes autonomes

Accompagner les agriculteurs ayant contractualisé pendant 5 ans des MAEC pour une pérennité de leur changement

2019 est encore une année de prolongation des MAEC pour des mesures bien précises.

Le Parc a répondu à une demande pour le devenir des MAEC qui finissent en 2019 mais sans pouvoir apporter de réponse car nous ne disposons pas de visibilité ni au niveau national et ni européen.

Poursuivre le concours général agricole des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours et animer un réseau d'agriculteurs pour favoriser les échanges, partager la connaissance et les expériences

Le Parc a organisé seul le concours général agricole des pratiques agro-écologiques - prairies et parcours. Il s'agissait de la quatrième édition pour notre territoire. La Chambre d'Agriculture par courrier a informé le Parc qu'elle ne pourrait pas mettre de salarié à disposition et du temps de travail pour la co-organisation de l'édition sauf contre rémunération sous forme de prestation de service. Elle ne pourrait assurer qu'une communication des informations.

Le concours est ouvert aux exploitations d'élevage (minimum 8 Unités de Gros Bétail) en activité situées dans les communes classées du Parc. Les parcelles engagées doivent être considérées comme des surfaces agricoles utiles et participer au fonctionnement fourrager des exploitations. Les parcelles à présenter au concours sont des prairies de fauche ou des pâturages non semés, riches en espèces.

Le concours récompense par un prix d'excellence agri-écologique, dans chaque catégorie (prairies fauchées/prairies fauchées et pâturées/pâturages), les exploitations dont les prairies riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Le jury local regroupe des compétences dans les 3 domaines : agronomie - fourrage, botanique - écologie, apiculture - faune sauvage. Le jury 2019 présidé par Jean-Louis Le Normand agriculteur de Sulniac à la retraite a mobilisé cette année, un agriculteur

Financement Fonctionnement

-éleveur laitier de Lanouée en tant que Botaniste, un apiculteur et une chargée de mission du Parc pour la faune sauvage. Les membres du jury sont bénévoles.

4 parcelles ont été candidates dans la catégorie "Fauche et pâturage". Le jury s'est réuni le 21 mai 2019 pour évaluer sur site les parcelles des candidats.

La remise du prix s'est déroulée lors de la journée des initiatives de la transition agricole et alimentaire à l'Echonova le 19 septembre. Le lauréat du concours est le GAEC la chèvrerie de Kerlébik à Séné certifié agriculture biologique, pour une parcelle de 1,3 ha sur les 18ha de l'exploitation qui sont totalement en prairies. Un prix spécial biodiversité a été créé et décerné à l'EARL la cour de Penvins à Sarzeau.

■ Poursuivre le projet UTILBIOMAS : pour une amélioration agronomique des sols littoraux

Elu référent
Luc FOUCAULT

Le Parc n'a pas été retenu par l'AFB pour le life intégré Artisan. Le Parc et l'association Aile reste toujours en éveil pour des financements sur des AAP mais peu d'AAP peuvent convenir. En 2019, aucun dépôt de demande de financement n'a été réalisé.

En décembre 2019, Le projet UTILBIOMAS a été présenté lors de la Journée mondiale des sols à Vannes par le binôme Chambre d'Agriculture et association AILE.

Contact
Sophie GIRAUD

■ Impulser une approche prospective des systèmes alimentaires pour conforter l'agriculture du territoire

2019, le Parc et le GAB56 ont répondu conjointement à un appel à projet de la Fondation de France. Cette réponse commune, même si 'elle n'a pas été retenue par la Fondation de France, a permis au Parc et au GAB56 de coopérer pour une co-rédaction d'un programme d'actions - sensibilisation pour la mise en œuvre du projet campagnes des paysages Afterres 2050 et d'établir un budget prévisionnel et un échéancier.

Des demandes de financements auprès de la région Bretagne et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont été déposées au nom des deux partenaires. L'AELB a formulé une réponse négative car ce projet ne rentre pas dans le nouveau programme de financement de l'Agence de l'eau et elle suggère de répondre à des appels à projets. La région Bretagne n'a pas rendu réponse, mais elle même lançant en 2020 une étude prospective sur le climat et l 'alimentation basée sur le scénario Afterres 2050, des ponts techniques seront donc à définir.

Néanmoins, dans la recherche de financement, le Parc a eu un avis d'opportunité favorable auprès du dispositif Leader pour financer une partie des actions de sensibilisation et pour l'étude paysagère.

L'échéancier de lancement du projet est mai 2020 pour 18 mois.

➤ Système d'observation, d'accompagnement et d'appui aux initiatives et aux dynamiques territoriales de transition agricole et alimentaire

En décembre 2018, le Parc a répondu à une sollicitation de la Fédération des Parcs sur la Transition Agricole et Alimentaire (TAA). En effet, la Fédération des Parcs en partenariat avec l'association RESOLIS recherchait des Parcs candidats pour mener un inventaire des initiatives de la TAA. Le Parc a intégré le comité de pilotage pour la TAA de la Fédération. Il a participé à la relecture du plaidoyer pour la TAA signé par les présidents de Parc lors des universités d'été de Fédération. Ce plaidoyer a été approuvé en réunion de bureau de juin 2019.

L'objectif de RESOLIS est de «contribuer au progrès social par le parage des savoirs de

Financement Fonctionnement

terrain». Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, est le fondateur et Président de RESOLIS. A partir de cet axe fondateur, RESOLIS s'est donné comme mission la recherche, l'évaluation et la valorisation des pratiques de terrain. RESOLIS souhaite instaurer une « science » de l'action de terrain en appliquant la règle d'or scientifique qui consiste à capitaliser les savoirs par la publication validée des résultats. La reconnaissance des acteurs et l'impact de leurs initiatives s'en trouveront grandement renforcés. Les membres, à la renommée internationale et issus d'univers complémentaires (scientifique, public, universitaire, entrepreneurial, société civile), participent activement au pilotage des programmes de RESOLIS.

Le recensement des initiatives a été mené d'avril à septembre 2019 sur la méthode de recensement de RESOLIS. Cet inventaire a été conduit en partenariat avec le Pays d'Auray et GMVA qui a repris les missions de l'ancien pays de Vannes. 25 initiatives ont été recensées. Elles ont fait l'objet d'une fiche détaillée suite à un entretien. Elles ont été validées par RESOLIS et insérées sur leur site internet. (https://www.resolis.org/observatoire-alimentation). Ce recensement est complémentaire à ceux effectués par les deux pays et concernant majoritairement les producteurs en circuit court. Cette étude a fait l'objet d'une restitution particulière, le 19 septembre 2019, en partenariat avec l'Echonova, salle de musique actuelle de l'agglomération de Vannes. La restitution s'est déroulée en deux parties :

Elu référent
Luc FOUCAULT

La première partie de 16h-18h sous la forme d'une table ronde avec pour sujet : Les facteurs clés pour une transition agricole et alimentaire : Echanges et retours d'expériences avec les porteurs d'initiatives. La transition est amorcée sur le Parc, par des entrepreneurs d'horizons variés de la chaîne alimentaire : producteurs, transformateurs, distributeurs, acteurs de la consommation.

Contact
Sophie GIRAUD
Morgane DALLIC

La deuxième partie de 19h -20h30 lors de l'apéro-sonore secret de l'ECHONOVA, et en plein air sur le parvis du site. A partir de 18h, le public venu pour l'apéro sonore a pu découvrir les porteurs d'initiatives et leur démarche sous la forme d'un forum. Un mur de parole a également été animé par l'équipe du Parc sur le thème «l'alimentation durable j'y vais j'y vais pas ?» Cette animation a permis d'échanger avec le public venu essentiellement pour la musique et de toucher ainsi des habitants qui ne se seraient pas déplacés pour le seul objet de l'alimentation.

Cette étude a fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance en octobre à l'université de Rennes.

■ Accompagner le renouveau des pratiques vitivinicoles sur le territoire du Parc

Le projet initial a été modifié suite à la rétractation du porteur de projet retenu. La commune de Sarzeau a alors choisi un nouveau porteur dans une logique d'installation plus classique que ce soit dans le choix des cépages, de la conduite de la vigne et de la vinification mais néanmoins en agriculture biologique.

Le Parc a assisté une réunion de présentation du nouveau projet et a conseillé dans la limite de ses compétences les exigences pour les clauses environnementales du bail rural.

Financement Fonctionnement

Ecole du Parc

Déployer l'Ecole du Parc autour des « défis du Parc » à relever

L'École du Parc a inscrit au tableau un large panel d'actions : formation des élus, techniciens, partenaires institutionnels et socioprofessionnels, actions pédagogiques avec les scolaires et gouvernance littorale avec eux, soirées thématiques et balades accompagnées.

■ Elaborer le programme pédagogique du Parc à l'attention des scolaires

Deux programmes se sont poursuivis : les Aires marines éducatives (action 23.2) et Watty à l'école.

Watty à l'école a été créé par une entreprise de l'économie sociale et solidaire, ECO CO2 , qui a mis au point un programme pédagogique relatif aux économies d'énergie, à partir des certificats d'économie d'énergie (CEE TEPCV). Le Parc a assuré l'information auprès des communes et le recensement des écoles. Les animations ont été effectuées en 2019 par l'association Clim'action Bretagne Sud. Au 31 décembre 2019, 67 classes réparties dans 11 communes du Parc (Ambon, Arradon, Île d'Arz, Le Bono, Plescop, Ploeren, Plougoumelen, Sarzeau, Séné, Sulniac, Vannes) étaient inscrites, soit environ 1500 enfants. Le programme est adapté à tous les niveaux dès la maternelle.

Au-delà de ces programmes bien identifiés, le Parc agit au mieux pour répondre à diverses sollicitations d'interventions pédagogiques. Elles concernent des demandes diverses issues de différentes structures :

- Des découvertes ornithologiques ou des présentations des herbiers de zostères, grand public ou écoles,
- Une intervention sur le climat et l'érosion côtière pour le Conseil régional des jeunes.
- Des animations dans le cadre du Service National Universel (SNU). Le Morbihan étant un département pilote pour la mise en place du SNU, le Parc a été sollicité par le Préfet du département pour accueillir 100 jeunes volontaires. Ils ont pu bénéficier de 4 animations sur l'île d'Arz, sous le regard du Ministre de la Transition écologique et solidaire et du Secrétaire d'état à l'éducation.
- Une présentation de l'outil Cactus devant les bénévoles de l'association ECTI (cadres en retraite proposant leurs services aux collectivités locales)
- Différentes animations pendant la Semaine du Golfe : 120 personnes ont participé à la balade accompagnée sur l'Histoire et le Patrimoine ostréicoles du Bono, suivie d'un apéro-causerie sur l'activité conchylicole. Le Parc a aussi proposé une expo-photos consacrée aux personnes «labellisées » Marque « Valeurs Parc», une sortie ornithologique, une visite commentée de l'île d'Ilur et une conférence sur les richesses sous-marines du Golfe. Sans oublier une journée de sensibilisation et un rappel des usages et de la réglementation pour 50 référents environnement partenaires de l'opération.
- La participation à un forum des métiers au Lycée Notre Dame Le Ménimur
- A cela s'ajoutent, les différentes actions pédagogiques liées aux projets conduits par le Parc : Conseil des jeunes, Atlas de la Biodiversité communale, balades botaniques liées à l'étude sur le renouveau de la végétation arborée, sorties patrimoniales liées aux inventaires relatifs au patrimoine bâti maritime

■ Mettre en œuvre les Aires marines éducatives

5 nouvelles écoles ont rejoint les 7 déjà engagées dans des Aires marines éducatives présentes sur le territoire du Parc : « Vert marine » au Hézo, « Gustave Siné » à Saint Armel, « Les korrigans » à St-Colombier/Sarzeau, « Françoise Dolto » à Séné et « Nicolazic » à Vannes.

◆ **Elus référents**
Anne GALLO

◆ **Contact**
Fabrice JAULIN

Financement Fonctionnement

Elles ont rejoint les 6 écoles engagées en 2018 (à Arzon, Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert, Plougoumelen et Pluneret) et l'école pionnière de l'Île d'Arz, engagée dès 2017.

Le Parc a joué un rôle de coordination en assurant l'animation de la première séance de chaque AME et en participant aux réunions du réseau organisées par l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Éducation nationale. Hormis l'AME de l'Île d'Arz, animée complètement par le Parc, les autres ont pour référent différentes structures comme une animatrice « marquée Valeurs Parc », des associations comme le RIEM ou encore la Réserve naturelle de Séné.

Devant la montée en puissance de ces AME, comme cité précédemment, le Parc a déposé un dossier de demande de financement européen pour renforcer la coordination et permettre l'acquisition ou la création de matériel pédagogique et en est lauréat.

■ Co-construire le programme de formation des élus, techniciens, socioprofessionnels et associations avec les partenaires

Elus référents
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN

Comme en 2018, cette action a été assez diffuse en 2019. De nombreuses informations ont été adressées aux DGS et chargées de communication des communes mais elles n'ont pas fait l'objet d'un programme de formation à proprement parlé.

En revanche, dans la perspective des élections municipales de 2020 et l'arrivée de nouveaux élus au sein du Bureau et du Conseil syndical, une trame de formation des élus, des techniciens et des partenaires du Parc a été élaborée.

Cette trame s'appuie sur la mise en œuvre de sorties commentées pour rendre lisibles, concrètes et attractives les actions illustrant nos orientations et notre programme d'action, en proposant des sorties mixtes élus-techniciens-associations, car le croisement des regards est fondamental.

On peut ajouter à ce projet de programme les séminaires, tables rondes et conférences associées aux projets du Parc (végétation arborée, transition agricole et alimentaire…).

Le Parc a également été sollicité pour participer à la rédaction d'articles au sein de plusieurs journaux municipaux.

■ Poursuivre et développer les actions de sensibilisation auprès du grand public

Le Parc a déployé en 2018 le principe de soirées de la transition. Au-delà, des sensibilisations grand public sont proposées selon les projets (ABC, balades botaniques, balades sur le patrimoine bâti...).

➤ Organiser l'offre des animations ornithologiques

Une trentaine de sorties découverte des oiseaux ont été organisées entre avril et octobre notamment durant les vacances scolaires. Les réservations ont été assurées par Golfe du Morbihan Vannes Tourisme et ces animations d'environ 3 heures ont été réalisées par les agents du Parc.

Une quinzaine de soirées conférence-diaporama ont été réalisées dans différentes communes, notamment les communes engagées dans la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale. Ces soirées souvent thématiques ont enchanté les auditoires parfois venus très nombreux (Nuit de la chouette à Crac'h, avec plus de 80 personnes).

Deux expositions sur le thème des oiseaux du bocage et des bois, ont aussi été mises en place. Une grande exposition extérieure a été mise en place à Elven, Sulniac et Lauzac'h. Une plus modeste a égaillé les mairies et les médiathèques de Meucon, Ste Anne d'Auray.

Financement Fonctionnement

➤ Organiser des soirées thématiques

Elles concernent essentiellement les soirées de la transition. Celles-ci ont été rattachées en 2019 à des évènements proposés dans le cadre d'autres missions du Parc :

La « rentrée de la transition ». En lien avec notre Fédération et l'association RESOLIS, nous avons recensé les initiatives pour la transition agricole et alimentaire portées par des associations, collectivités ou entrepreneurs. Cet inventaire a permis d'alimenter un observatoire national. En partenariat avec l'Echonova, nous avons organisé une rentrée de la transition sur ce thème afin d'offrir à ces 25 porteurs d'initiatives un espace de dialogue, et de présentation de leurs actions, sous la forme d'une table ronde. Puis en soirée, pour la rentrée musicale de l'Echonova, nous avons offert aux porteurs d'initiatives un espace de dialogue avec les habitants du territoire venus assister à un concert.

Une partie « transition » a été également proposée durant le séminaire du 12 décembre consacré au Plan de paysage sur le renouveau de la végétation arborée. Sous la forme de deux tables rondes – une avec des élus et techniciens des communes littorales, l'autre avec des spécialistes de la forêt et un représentant de l'Etat, les intervenants ont présenté l'histoire des arbres du littoral notamment au regard du climat, l'évolution de leur contexte local et réglementaire et leurs imbrications avec le paysage.

Enfin, deux conférences ont été organisées pendant les Journées européennes du patrimoine.

Elue référente
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN

Financement Fonctionnement

Impliquer les habitants dans les projets conduits par le Parc

Comme l'année dernière, le Parc a impliqué les habitants du territoire dans différents projets, afin de leur faire mieux connaître diverses facettes du territoire et leurs problématiques, également de les sensibiliser davantage et de les associer aux stratégies et mises en œuvre de mesures de gestion du territoire.

Accompagner les habitants vers des pratiques vertueuses

Cette action reste à conduire, notamment par des habitants du territoire. Elle devrait prendre corps à travers des « défis famille », notamment sur la biodiversité.

Développer les sciences participatives

Cette action s'est poursuivie en 2019 avec le projet CoCliServ, consacré à la prise en compte du changement climatique par les citoyens. Des chercheurs de l'université de Saint-Quentin en Yvelines sont venus rencontrer des acteurs locaux afin de connaître leur vision sur le réchauffement climatique.

Notons également l'implication de l'Aire marine éducative d'Arzon dans le suivi de l'érosion côtière et des algobox du site du Fogeo en lien avec l'Observatoire citoyen du littoral. Le Parc a réalisé une vidéo sur cette action.

Autres exemples, les inventaires conduits dans les ABC sont aussi l'affaire de tous, dans le cadre des «sciences participatives» : en partenariat avec le Groupe mammologique breton, un observatoire participatif des hérissons et des écureuils a été mis en place en mars. A ce jour, plus de 250 personnes sur le territoire ont pu signaler la présence ou non de ces petits mammifères dans leurs jardins.

Au-delà, le Parc a encouragé le bénévolat et a entre autres encouragé le Conseil des associations à participer à ses projets (ex : travail sur la pollution lumineuse).

Elu référent
Anne GALLO

Contact
Fabrice JAULIN
Ronan PASCO
Monique CASSE

Financement
Fonctionnement

Organiser et animer les Conseils du Parc

Suivre et faire vivre le conseil des associations

Le premier mandat de 3 ans des associations est arrivé à terme en 2019. Au-delà des demandes de renouvellement de la part d'associations déjà présentes dans le précédent Conseil, le Bureau du Parc réuni le 28 juin 2019 a demandé qu'un appel à candidature soit fait par l'intermédiaire des mairies qui recensent et connaissent les associations de leur commune, et que l'avis du maire soit demandé sur les candidatures. 29 associations déjà présentes et 9 nouvelles associations ont fait acte de candidature.

Par délibération du 25 octobre, les élus du Bureau du Parc ont retenu les associations membres du Conseil pour les 3 prochaines années. Les critères de choix ont essentiellement porté sur la représentativité pour les nouvelles candidates et sur l'assiduité à participer à la vie du Conseil pour les anciennes.

Le Conseil renouvelé comptait ainsi 35 associations au 31 décembre 2019 :
- 10 dans le collège Culture et patrimoine (11 maxi),
- 8 au sein du collège éducation (9 maxi),
- 11 dans le collège environnement (12 maxi)
- 6 dans le collège Sports et loisirs de plein air et Nautisme (8 maxi).

Les nouvelles associations entrées en 2019 sont les suivantes :
- Association morbihannaise du Club des plus belles baies du monde
- Association des Amis du Moulin de Berno
- Meucon Histoire
- Emglev Bro Gwened
- Seniors et juniors
- Au tour du jardin 56
- Asphodèle Badennoise

En 2019, le Conseil s'est réuni 4 fois et le Bureau 2 fois.

Des séances ont été organisées pour mettre à jour et préciser le règlement de fonctionnement.

Le Conseil a également travaillé sur une ébauche de guide intitulé "Plaisir de randonnée" qui fera apparaître des sentiers de mobilité douce : randonnées piétonne, cycliste, équine et maritime.

Enfin, 2 temps forts sont à noter :
- La rencontre de représentants du Bureau du Conseil des associations avec le Bureau des élus du Parc le 26 février
- Une rencontre du nouveau Conseil avec le Président du Parc le 20 décembre autour des questions suivantes :
    - Le rôle du Conseil vis-à-vis du Parc et du Parc vis-à-vis du Conseil
    - Les liens du Conseil des associations avec le Conseil scientifique du Parc
    - Le positionnement du Parc vis-à-vis de la Semaine du Golfe
    - Le rôle du Conseil dans l'élaboration du programme triennal 2021-2023
    - Le rôle du Conseil dans l'élaboration et l'organisation de la Fête du Parc.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Fabrice JAULIN
Ronan PASCO
Monique CASSE

Créer et animer le Conseil des jeunes

Prévu par la Charte du Parc, il vient en complément du Conseil scientifique et du Conseil des associations.

La volonté du Parc est que ce Conseil des jeunes soit mis en œuvre au niveau des lycées présents sur le territoire de ses communes et intercommunalités membres. Cette

Financement Fonctionnement

instance a vocation à travailler concrètement sur des sujets en lien avec les actions du Parc et qui concernent les lycéennes et les lycéens dans leur vie de jeune citoyen, au sein de l'établissement scolaire mais aussi en dehors.

2019 a été l'occasion de modéliser ce Conseil avec 4 lycées volontaires généraux et professionnel :

- 2 publics : les lycées Lesage de Vannes et Benjamin Franklin d'Auray,
- 2 privés : les lycées Notre Dame le Ménimur à Vannes et celui de Kerplouz à Auray.

Le conseil remplit plusieurs missions :

- Accompagner les actions du Parc et certaines orientations stratégiques
- Développer la citoyenneté des lycéens
- Acquérir ou compléter des connaissances en lien avec le programme scolaire
- Accompagner les lycéens ambassadeurs à la transmission au sein des lycées

Sur des sujets en lien avec les actions du Parc mais répondant aussi aux préoccupations des jeunes.

Au 31 décembre 2019, 24 conseillers (12 filles et 12 garçons) composent le Conseil.

Après une phase de sensibilisation aux enjeux environnementaux et actions associées, les élèves ont commencé à travailler sur des défis à relever au sein des établissements solaires, en lien avec les actions portées par le Parc (climat, biodiversité, alimentation)

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Fabrice JAULIN
Ronan PASCO
Monique CASSE

Animer le Conseil scientifique du Parc

Le Conseil scientifique était composé de 34 chercheurs et universitaires pour les 3 premières années. Lors du renouvellement à l'issue des trois premières années de fonctionnement, le choix a été fait de se recentrer autour des 24 chercheurs investis et volontaires pour continuer un second mandat. Le conseil scientifique s'est réuni 2 fois, en avril puis en novembre.

En Novembre 2019 ont eu lieu de nouvelles élections pour le renouvellement du Conseil. Jean-Eudes Beuret, chercheur en économie, professeur à Agrocampus Ouest, a été reconduit comme Président du Conseil Scientifique. Bertrand Perrin, biologiste à l'UBS et Ingrid Peuziat, géographe à l'UBO, ont été élus vice-présidents.

En 2019, les principaux travaux du Conseil ont consisté en :

- La publication du 1er cahier scientifique du Parc composé de 5 notes scientifiques écrites par les membres du Conseil scientifique. Ce cahier a notamment été diffusé lors de la Conférence annuelle du Parc en avril 2019.
- L'intervention du Président du Conseil scientifique du Parc à la journée "la recherche dans les Parcs" organisée à Paris par la Fédération des Parcs en octobre 2019.
- L'accompagnement du Parc pour son nouveau programme d'action.

Financement Fonctionnement

Gérer et valoriser Ilur, vitrine du Parc et laboratoire du développement durable

Le Parc gère l'île d'Ilur depuis fin 2008 suite à son acquisition par le Conservatoire du Littoral. L'île est à la fois un site naturel protégé, géré de manière écologique et suivi scientifiquement, faisant l'objet d'accueil de publics en particulier au cœur d'un hameau historique en cours de réhabilitation exemplaire. A travers ces différents volets, le projet Ilur constitue un observatoire et un laboratoire du développement durable et de l'environnement du Golfe pour le Parc, et un lieu d'éducation et d'échanges important avec de nombreux publics et acteurs du territoire, notamment liés à l'usage du plan d'eau, aux espaces naturels et aux îles. A ce titre le projet constitue une vitrine vivante particulièrement exposée du Parc à travers un panel d'actions conduites largement représentatif de nombreuses orientations d'action du Parc : école du Parc, patrimoine naturel et culturel, mer et littoral, agriculture, paysages, ressource en eau, changement climatique et transition écologique, écotourisme, usages…

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Ronan PASCO

■ Poursuivre et renforcer la gestion écologique exemplaire du site

Un entretien particulier (tontes, tailles, entretien des murets, stabilisation d'une ruine...) est apporté autour du village, lieu le plus fréquenté de l'île après ses plages.

Le Parc gère environ 25 hectares de prairies, notamment les espaces colonisés par la fougère aigle en passant un brise fougère en fin de printemps qui épuise la plante sur environ 12 ha. Un broyage est effectué en fin de saison estivale sur le reste des prairies. Un troupeau ovin reproducteur de race rustique locale Landes de Bretagne est élevé sur site en plein air intégral pour maintenir ces espaces ouverts (28 brebis, 37 agneaux nés en 2019, dont une trentaine seront revendus sur pied à des agriculteurs ou pour l'éco-paturage).

Les zones boisées, embroussaillées et en friches de l'île font l'objet de coupes d'entretien spécifiques et d'un travail d'ouverture progressif auquel contribue le troupeau. Sur la bordure littorale, une attention est portée aux petites lagunes saumâtres (fonctionnement des étiers, évolution de la végétation), aux dunes (espèces envahissantes), aux estrans (nettoyage des macrodéchets) et aux colonies d'oiseaux marins (mise en défens et surveillance).

Comme chaque année, la lutte contre les espèces invasives (exotiques) terrestres est conduite : Baccharis, Jussie, Ailanthe, Datura, Frelon asiatique. Une campagne de piégeage a été réalisée par l'association de chasse de l'île d'Arz, ce qui permis de piéger 80 ragondins et une trentaine de rats.

■ Poursuivre l'amélioration des connaissances et les suivis scientifiques

De nombreux inventaires ou suivis scientifiques sont mis en œuvre depuis 2009 (avec une démultiplication thématique ces dernières années) pour affiner les connaissances sur le site et son fonctionnement dans le contexte de sa gestion et du territoire ("mini-observatoire" du Golfe): faune, flore et habitats terrestres et littoraux, milieu physique. Ces différents travaux sont réalisés annuellement, ou selon des pas de temps plus long ou, ponctuellement, en régie ou en lien avec des acteurs scientifiques du territoire.

En 2019, le suivi courant naturaliste côté continental a été reconduit. Il concerne l'évolution générale des habitats en fonction de la gestion, l'actualisation et compléments d'inventaires, la recherche et le suivi d'espèces remarquables ou ciblée par la gestion,

Financement
Fonctionnement Parc/Région
Investissements Parc et Conservatoire du Littoral

dont la contribution aux comptages coordonnés des oiseaux d'eau nicheurs, migrateurs et hivernants du site Natura 2000 du Golfe. On note cette année un fort développement de la héronnière (hérons, aigrettes).

■ Asseoir et renforcer l'offre d'accueil, de sensibilisation et d'éducation : Ilur est « Une école du Parc » au coeur du Golfe

Cette saison 2019 a vu la fréquentation s'élever à environ 20000 visiteurs sur l'ensemble de la saison, témoignant de l'intérêt du public pour le site. Le site reste très respecté côté terrestre mais l'impact des mouillages sur les herbiers de zostères est important. Le Parc a travaillé en 2019 avec la commune de l'Ile d'Arz sur un projet d'aménagement de la grande plage ouest pour accueillir les plaisanciers avec un impact sur les zostères qui serait moindre.

L'offre d'accueil, de sensibilisation et d'animation continue son développement à travers :

- La permanence d'agents sur site : une forte présence et disponibilité des agents du Parc sur les périodes cibles d'avril à septembre (village ouvert, information et sensibilisation plages/sentiers/village, surveillance) : environ 1/3 des visiteurs sensibilisés directement, les 2/3 fréquentent le village et ses expositions.
- L'accueil au village et "maison de site" : l'ouverture sur ces périodes de 3 maisons aménagées comme lieux de diffusion d'informations (point info et documents PNR, Conservatoire, partenaires…) et d'expositions didactiques (thèmes principaux : le Parc, le Golfe, le Conservatoire et les îles durables, richesses et fragilités des fonds sous-marins du Golfe et de l'estran, le patrimoine maritime, le changement climatique). La chapelle est systématiquement ouverte au public. En extérieur, le cœur du village offre au public un accès libre à des espaces de détente et de pique-nique, ainsi qu'à des jeux traditionnels de plein air et à un module de toilettes sèches.
- Un lieu d'animations diverses : différentes formules d'animations conduites en régie continuent d'être développées par le Parc avec succès, et vecteur de développement de nombreux partenariats :
    - Visites guidées grand public tous les dimanches de l'été, ainsi qu'à plusieurs dates avec navette maritime dédiée, organisées avec les offices de tourisme (Fête de la nature, Journées du Patrimoine, un dimanche d'été à Ilur).
    - Animations et accueil de scolaires et formations : classes à la demi-journée (du primaire au lycée, voire université), modules de classes-découvertes Golfe (du CE1 au CM2) en relation avec l'Education Nationale ; formation de services civiques de l'association des Glénans.
    - Animations et accueil de groupes à vocation sociale et éducative : séjour de rupture PEP56, Secours Populaire…, de groupes de jeunes et d'adultes de centres nautiques, d'associations de plaisanciers ou groupes embarqués par des vieux gréements (Ex Sinagots…), de groupes institutionnels et partenariaux.
    - Accueil, animation et encadrement de 2 chantiers de jeunes franco-allemands d'une semaine en été avec la Ligue de l'Enseignement du Morbihan.
    - Accueil et animation courte pour des groupes constitués embarqués et/ou accompagnés par des prestataires privés dont une majorité de "marqués Valeurs Parc".
    - Accueil et animation lors d'évènements : opération Golfe propre, rassemblement et tonte des moutons en public, le Pardon de la Chapelle, le rassemblement de toutes les associations et propriétaires de bateaux traditionnels du Golfe, accueil de plusieurs flottilles lors de la Semaine du Golfe.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement Parc/Région
Investissements Parc et Conservatoire du Littoral

■ Poursuivre la réhabilitation exemplaire du village comme support de l'accueil et de la gestion du site

En parallèle, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et en lien avec la commune de l'Île d'Arz, le Parc élabore le projet de développement durable de l'île, que ce soit pour l'autonomie en énergie et en eau potable, la destination des bâtiments… Le Parc participe ainsi à la réflexion avec le Conservatoire du Littoral ainsi qu'au suivi des travaux menés par les différentes entreprises intervenant sur l'île.

En 2019, il y a eu quelques travaux récurrents d'entretien, mais aussi et surtout :

- une nouvelle étude concernant le projet d'assainissement par phyto-épuration et préparation administrative des travaux envisagés en 2020.
- une étude architecturale sur la travée centrale des longères et notamment la maison du garde dont le pignon présente des faiblesses.

■ Poursuivre la mise en réseau du projet Ilur du local à l'international

Le Parc a contribué à travers le projet à des réseaux thématiques et partenariaux, suscitant de nombreux échanges, des contributions et des valorisations du projet :

- à l'échelle locale/Golfe du Morbihan (voir chapitre dédié) : propriétaires et gestionnaires d'îles, gestionnaires de terrains du Conservatoire du Littoral, autres éleveurs ovins sur îles et espaces naturels, structures d'éducation à l'environnement et à volet social, acteurs de l'écotourisme et du nautisme,
- à l'échelle régionale : participation aux réseaux du Conservatoire du Littoral/ Délégation Bretagne : rencontres des agents du littoral,
- à l'échelle nationale et internationale : contribution réseau des Îles durables (SMILO) du Conservatoire du Littoral (Délégation internationale).

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement Parc/Région
Investissements Parc et Conservatoire du Littoral

Communiquer sur les actions du Parc

En 2019, le Parc a poursuivi l'amplification et l'organisation de sa communication.

Magazine, site Internet, réseaux sociaux, prêts des expositions, participation à la Semaine du Golfe, rendez-vous avec les journaux, radios ou télés ont permis au Parc de valoriser ses richesses et leurs enjeux, les actions menées par son équipe et ses collectivités membres, ses conseils, ses partenaires et plus largement les initiatives vertueuses du Golfe.

■ Optimiser et développer les moyens de communication tous publics pour la diffusion de la culture Parc

Animation des réseaux sociaux, actualisation des sites Internet, publication du magazine, diffusion des expositions du Parc, réalisations d'affiches et de flyers et développement de partenariat de communication ont permis de déployer les outils de communication tous publics du Parc.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Monique CASSE
Fabrice JAULIN

➤ Actualisation des supports numériques de communication : site internet, réseaux sociaux, vidéo

Les rubriques les plus visitées concernent les actualités, l'agenda et le site « découvrir le Parc » modifiée en 2018 avec l'intégration d'un nouveau site plus accessible en direction du grand public, en lien avec les sites-relais mis en place dans les offices de tourisme. 5 blogs sont accessibles via le site Internet : les actualités ornithologiques du Parc, l'Outil Cactus, le Plan de paysage Campagne de transition, le projet Mousig Bihan.

Amorcée depuis 2017, la montée en puissance de la page Facebook du Parc s'est poursuivie en 2018. Au 31 décembre, nous comptions 4800 abonnés (3800 en 2018, 3260 en 2017, 2360 en 2016).

Enfin, la page Facebook dédiée à l'Atlas de la Biodiversité Communale créée en 2018 s'est vue renforcée d'une newsletter.

➤ Réaliser et diffuser le magazine du Parc

2 éditions du magazine ont été réalisées en 2019, au 1er juin et au 1er décembre :

- Le magazine Autour du Golfe n° 8 a mis en lumière des initiatives locales sur nos manières de produire, de nous déplacer, de consommer, d'aménager… Elles illustrent la mise en œuvre par des acteurs publics, privés, individuels et collectifs d'actions concrètes de transition énergétique, écologique, alimentaire.
- Le Magazine n°9 a entièrement été consacré aux paysages du territoire du Parc et à leurs évolutions : les entités paysagères et leurs ambiances du littoral à l'arrière-pays en passant par les rivières, les bassins versants, les bourgs… mais aussi les paysages « sonores » ou « lumineux », à travers les trames blanches et noires, sur lesquelles le Parc mène des actions.
- Les thèmes et sujets sont d'abord proposés en groupe de travail interne au Parc puis débattus en Commission « communication ». Les magazines sont imprimés sur papier tracé et/ou recyclé et tirés à 75000 exemplaires. Ils sont distribués avec les bulletins municipaux des communes, sauf à Vannes. Au-delà de la distribution papier, une édition web est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc.

➤ Gérer et diffuser les expositions et outils du Parc

Le Parc propose aux communes, associations ou établissements scolaires, 12 expositions aux thèmes variés : biodiversité, adaptation au changement climatique, fonds marins,

Financement Fonctionnement

portraits « valeurs parc naturel régional », chanson des gens de mer…

Elles sont mises à disposition à titre gracieux dans les collectivités et structures situées sur le territoire du Parc.

En 2019, 9 d'entre elles ont été installées dans différentes structures et endroits du territoire du Parc (à titre d'exemple, l'expo-portraits « Valeurs Parc naturel régional » a été installée sur l'esplanade du port d'Arradon durant 6 semaines).

Cela correspond à 70 semaines d'exposition, sans compter la permanence annuelle à Ilur.

➤ Renforcer les partenariats de diffusion

Ilur et la mission Econaviguer font régulièrement l'objet de reportages télé pendant la saison estivale. Un reportage sur Ilur et son gardien est notamment passé dans la rubrique « Le mag » qui suit le JT du soir. Notons également les interviews de la chargée de mission climat du Parc pendant le séminaire Cactus ou encore les interventions du responsable mer et littoral du Parc et d'un membre du Conseil scientifique dans l'émission Thalassa.

Au niveau radio, RCF a accompagné deux sorties : l'une dans le cadre de l'inventaire de l'ABC, l'autre relative à une balade botanique.

De nombreux contacts ont été établis avec les médias locaux. Le Parc produit chaque année de nombreux communiqués de presse et organise régulièrement des conférences de presse pour communiquer et informer sur ses actions.

Nous avons aussi renforcé les liens avec la presse et les radios locales (Ouest-France, Télégramme, RCF…).

A ce titre, durant l'été 2019, le Télégramme a présenté 8 cartes postales estivales à partir de l'inventaire de l'ABC («Des p'tites bêtes peu ordinaires»).

Enfin, la Rentrée de la transition a été l'occasion d'établir un partenariat avec le web média KUB (Culture Bretonne).

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Monique CASSE
Fabrice JAULIN

■ Organiser et participer à des évènements fédérateurs en rappelant les enjeux du territoire

➤ Organiser les éditions 2018 et 2020 de la Fête du Parc

La prochaine se déroulera en 2020. 2019 a été l'occasion de faire le bilan de 2018 et de consulter les communes s'étant proposée pour accueillir le temps fédérateur en 2020.

Les perspectives établies en 2019 ont porté sur la date, le lieu et le niveau d'implication des communes.

➤ Co-organiser et participer à des évènements locaux et nationaux (en rappelant les enjeux du territoire)

S'impliquer dans le réseau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France :

Afin de faire rayonner la culture Parc dans et à l'extérieur du Golfe du Morbihan ainsi que s'enrichir des réflexions du réseau fédéral des Parcs naturels régionaux de France, le Parc a participé aux Séminaires Culture éducation et patrimoine de la Fédération, Biodiversité et gestion de l'espace, Marque Parc et tourisme, Biodiversité santé, aux Universités d'été des Parcs, au séminaire des directeurs, à la journée « la recherche dans les Parcs », aux réunions du groupe de travail des parcs littoraux, à celles de la commission nationale Marque « Valeurs Parcs », de la commission biodiversité et de la commission urbanisme/paysage .

Financement Fonctionnement

Le Parc a également participé au groupe de travail dédié à l'évaluation : une première journée en juin a porté sur le logiciel EVA et une deuxième en novembre a plus particulièrement porté sur les évaluations à mi-parcours, ainsi qu'au séminaire des géomaticiens qui s'est tenu du 2 au 5 octobre 2019 dans le PNR du Haut Jura. Ce séminaire a été l'occasion pour le Parc de présenter l'expérience menée aux campagnes de photos aériennes nocturnes et l'organisation d'un hackathon dédié à la trame noire et l'impact de la pollution lumineuse.

Autres participations :

Le Parc a participé également en tant qu'intervenant et en tant que jury aux cotés de l'UICN et de ICOMOS France pour le master international DYCLAM porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle sur les enjeux des transitions et des patrimoines.

Rappelons ici nos implications en lien avec de nombreux projets : Semaine du golfe, grand pique-nique des Parcs, Journées européennes du patrimoine, livre Hachette sur la marque « Valeurs parc », Séminaire alimentation restitution de l'étude bionutrinet …

Elus référents
David LAPPARTIENT

Contact
Monique CASSE
Fabrice JAULIN

■ Révéler les initiatives/expériences exemplaires du territoire et porteuses d'avenir

Cette action est diffuse dans les nombreuses missions portées par le Parc. Citons le recensement des initiatives de transition agricole et alimentaire, les retours d'expériences dans l'étude du renouveau de la végétation arborée, le séminaire Cactus, les éductours…

Financement Fonctionnement

Diffuser le savoir faire du Parc du local à l'international

Coopérer à l'international

En 2019, le Parc a préparé une mission de coopération en Uruguay avec l'Agence Française de développement et la Fédération des Parcs. De nombreux contacts ont été noués avec le Système National des Aires Protégées du Ministère de l'Environnement uruguayen afin de partager des informations et mettre en place l'agenda de la mission du Parc qui se déroulera lieu début 2020. L'expertise du parc est attendue sur les enjeux de la gouvernance territoriale, de la pêche artisanale et du tourisme durable dans les aires protégées.

Préparation et animation des réseaux des DGS et des techniciens des communes et EPCI

Afin d'assurer au mieux le lien avec les communes du Parc, ont été organisées en 2019 la réunion annuelles des DGS des communes le 31 janvier et la réunion annuelle des chargés de communications des communes le 18 janvier 2019.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Monique CASSE

Réponse à des appels à projet ou à manifestations d'intérêt

Le Parc a répondu ou participé à l'élaboration d'une réponse à plusieurs appels à projet ou appel à manifestation d'intérêt en 2019 :

- «Les aventuriers de la Mer»
- Appel à projet de la fondation François Sommer,
- AMI trait de côte
- AAP Espace Génération Nature
- AAP Fondation de France, pour le projet Af'Terre2050.

De plus, le Parc a participé à l'élaboration de plusieurs projets européens : le LIFE Artisan, pour lequel le Parc au final pas été sélectionné, le LIFE SPAN qui n'a pas abouti, et le projet de LIFE Intégré Breizh Inn élaboré par la Région Bretagne sur l'adaptation au changement climatique.

Préparation des avis du Parc hors PLU et SCOT

En 2019, le Parc a été sollicité pour formuler un avis sur les documents suivants :

- le Schéma Régional de Gestion Forestière
- le Schéma Régional des Carrières
- Le Règlement Local de Publicité de Vannes
- le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau golfe du Morbihan/ria d'Etel
- Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer.

Financement Fonctionnement

Action transversale

Organiser le système d'information du suivi des évolutions du territoire, des actions du Parc et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte du Parc

Pour répondre aux besoins de ses missions courantes, à l'alimentation des observatoires, à la communication et a à l'évaluation de ses actions et de la mise en oeuvre de la Charte, le Parc dispose d'un système d'information géographique.

A ce titre, en mai 2019, le Parc a été un partenaire technique important dans l'organisation d'un hackathon en marge de la conférence internationale JURSE dédiée à la télédétection et l'usage du spatial pour le suivi des territoires (http://jurse2019.org/). Avec ses organisateurs - Le laboratoire IRISA et l'unité de recherche LETG du CNRS et des universités de Bretagne Sud et de Rennes 2 et l'appui des différents partenaires, le Parc a proposé à une trentaine étudiants de travailler sur le thème de la pollution lumineuse et de la trame noire. A l'issue de cette journée, des réflexions très intéressantes ont pu émerger sur l'usage des images aériennes nocturnes et des données cartographiques tant pour la constitution d'observatoire que pour l'élaboration d'outil de gestion et d'aide à la décision pour les acteurs locaux et les gestionnaires des réseaux d'éclairage.

Le Parc a également participé aux premières rencontres nationales «Tourisme & spatial» qui se sont déroulées à la Rochelle. Pour la première fois et à l'initiative de l'institut InSpace, les acteurs du tourisme et du spatial se sont rencontrés pour présenter les apports des technologies spatiales au bénéfice de l'innovation touristique. Gestion des déplacements et des flux touristiques ou bien encore le développement du tourisme responsable et durable ont été abordés sous l'angle du spatial en tant qu'outil d'observation, de suivi ou d'enrichissement de l'expérience touristique.

Enfin, dans le cadre de la poursuite du développement de son système d'information, le Parc a également pousuivi ses partenariats avec la plateforme régionale GéoBretagne et l'observatoire de l'Environnement en Bretagne notamment dans le déploiement de la plateforme des données naturalistes pour laquelle le Parc assure la coordination auprès des autres parcs naturels bretons.

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Xavier BLONDEL

Financement Fonctionnement

Institutionnel

Assurer le fonctionnement administratif du Syndicat Mixte du Parc

La gouvernance du Parc

Conférence annuelle

Instances conseils
- Conseil scientifique*
- Conseil des associations**
- Conseil des jeunes

Structure de gestion du Parc
- Comité syndical
  - Collège des communes classées
  - Collège des EPCI
  - Collège de la région
  - Collège des communes associées
  - Collège consultatif des socio-professionnels
  - Collège du département
- Bureau des élus
- Équipe du Parc
- Commissions internes

Comités de Projet du Parc
- Comité de pilotage bâti ostréicole
- Comité d'acteurs de la Biodiversité
- Comité de pilotage de l'Observatoire Photo.
- Comité de pilotage d'Ilur
- Comités de pilotage Plans de Paysage
- Comité de pilotage Routes de charme
- Comité de pilotage patrimoine maritime
- Comité de pilotage ABC
- Comité de pilotage Trame verte et bleue

Instances animées par le Parc
- Comité de pilotage Natura 2000 Pénerf
- Comité de pilotage Natura 2000 Golfe
- Groupes de travail SMVM

Instances dans lesquelles siège le Parc
- Comité de Gestion du Golfe du Morbihan
- CLE du SAGE Vilaine
- CLE du SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Etel
- Comité d'Estuaire de la Vilaine

Le Bureau des élus

David Lappartient
Président

Luc Foucault
1er Vice-Président

Marie-Josée Le Breton
2e Vice-Présidente

Anne Gallo
3e Vice-Présidente

Bernard Audran
4e Vice-Président

Michel Jeannot

Loïc Le Trionnaire

Luc Le Trionnaire

Xavier-Pierre Boulanger

Ronan Le Délézir

Gilles Dufeigneux

Fonctionnement du Syndicat Mixte

Mise en œuvre les décisions du Bureau et du Comité syndical du Parc

En 2019, le Comité syndical a été réuni quatre fois : le 29 janvier, le 4 avril, le 7 octobre et le 29 novembre. Le Bureau syndical s'est réuni onze fois : le 22 janvier, le 26 février, le 29 mars, le 23 avril, le 24 mai, le 28 juin, le 19 juillet, le 12 septembre, le 25 octobre, le 15 novembre et le 17 décembre. Ces réunions ont donné lieu à 60 délibérations.

Les commissions et instances conseils du Parc

Comme le prévoit la charte, le Syndicat mixte, instance décisionnelle du Parc, s'appuie sur différentes instances force de proposition et d'animation qui ont été créées et installées en 2015.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Monique CASSE

Les commissions et comités de pilotage

Les commissions internes du Parc sont constituées d'élus siégeant au Comité syndical et sont présidées et vice-présidées par un membre du Bureau. Elles sont au nombre de quatre :

- la commission Urbanisme : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Président Ronan LE DÉLÉZIR représentant d'AQTA. Cette commission a été réunie sept fois en 2019 : le 14 janvier, le 5 mars, le 2 avril, le 13 mai, le 18 juin, le 8 juillet et le 3 septembre
- la commission Communication : Président David LAPPARTIENT, Maire de Sarzeau et Vice-Président Bernard AUDRAN, Maire d'Ambon. Cette commission a été réunie deux fois en 2019 : le 8 mars et le 12 septembre
- la commission Evaluation / suivi : Président Ronan LE DÉLÉZIR, représentant d'AQTA et Vice-Président Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer. Cette commission ne s'est pas réunie en 2019
- la commission Marque Parc et valorisation économique : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Présidente Anne GALLO représentant la Région Bretagne. Cette commission a été réunie à 5 reprises en 2019 : le 22 janvier, le 16 avril, le 1 juillet, le 16 septembre et le 5 novembre.

Les comités de pilotage du Parc sont liés aux projets et aux actions développés dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du Parc. Ce sont des lieux de concertation ouverts aux acteurs du territoire impliqués dans les démarches. Chaque comité de pilotage est présidé par un élu du Bureau syndical.

En 2019, 10 comités de pilotages ou groupe projet ont été réunis :

- le comité d'acteurs de la biodiversité du Parc, présidé par Xavier-Pierre BOULANGER (réunions le 26 juin et le 13 septembre),
- le comité de pilotage Atlas de la Biodiversité Communale, présidé par Bernard AUDRAN (réunions le 26 février, le 4 juillet et le 10 octobre),
- le comité de pilotage Trame Verte et Bleue, présidé par Xavier-Pierre BOULANGER (réunion le 7 février),
- le comité de pilotage Natura 2000 Rivière de Pénerf, présidé par Bernard AUDRAN (réunion le 16 janvier)
- le comité d'acteurs de la Rivière de Pénerf, présidé par Bernard AUDRAN (réunion le 1 février),
- le comité de pilotage Plan de Paysage «Renouveau de la végétation arborée», présidé par Xavier-Pierre BOULANGER (pas de réunion en 2019),
- le comité de pilotage de la charte signalétique, présidé par Marie-Jo LE BRETON et Luc FOUCAULT (réunion le 17 septembre),
- le comité technique Pen Castel, (réunion le 19 décembre),
- le comité de pilotage «Intégration paysagère du bâti ostréicole» : présidé par Luc FOUCAULT (réunions le 16 septembre et le 4 novembre).
- le Groupe de réflexion Stratégie patrimoine maritime : présidé par Luc FOUCAULT (réunions le 19 novembre)

➤ Le collège consultatif des socio-professionnels :

Le Comité syndical comprend un collège consultatif des socio-professionnels. Il a été institué le 23 juin 2015. Il comprend un représentant de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, du Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Sud, du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

■ La Conférence annuelle

La troisième Conférence annuelle du Parc s'est déroulée le 4 avril 2019 à Vannes, dans les locaux de l'Université de Bretagne Sud. Elle a permis de réunir les différents partenaires du Parc pour une présentation des actions réalisées en 2018. Elle a réuni plus d'une centaine de participants.

Un conférencier invité, Romain Lagarge, professeur géographe à l'Université de Grenoble a dressé un panorama sur ce sue les Parcs apportent aux territoires en matière de cadre de vie, de biodiversité, d'économie, d'adaptation au changement climatique et de citoyenneté.

En chiffres

11 réunions de bureau

4 réunions du conseil syndical

14 réunions des commissions internes du Parc

60 délibérations

13 réunions de comités de projet du Parc

2 réunions du conseil scientifique

4 réunions du conseil des associations

1 conférence annuelle

Bilan des moyens financiers

Source : compte administratif 2019 provisoire en stricte concordance avec le compte de gestion en attente d'approbation par le Comité syndical.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, pour un montant de 1 595 417,68 €, sont principalement constituées des charges de personnel et des charges à caractère général.

Les recettes de 1 697 459,44 €, incluant le bonus lié à la valorisation des CEE-TEPCV, génèrent un excédent de fonctionnement de 102 041,76 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	490 689,35 €	Atténuations de charges	5 293,64 €
Charges de personnels et frais assimilés	1 019 907,71 €	Produits des services	15 261,00 €
		Dotations, subventions et participations	1 380 770,37 €
Autres charges de gestion courante	42 689,00 €	Autres produits de gestion courante	2 501,44 €
Charges financières	4 741,27 €	Produits financiers	-
Charges exceptionnelles	-	Produits exceptionnels	293 334,99 €
Amortissements	37 390,35 €	Amortissements	298,00 €
Total	1 595 417,68 €	Total	1 697 459,44 €

Le résultat de fonctionnement pour 2019 est de + 425 940,72 € incluant le report de l'excédent 2018 (+ 323 898,96 €).

Elus référents
David LAPPARTIENT
Michel JEANNOT

Contact
Gaëlle CHAUBARON

Répartition des dépenses de fonctionnement

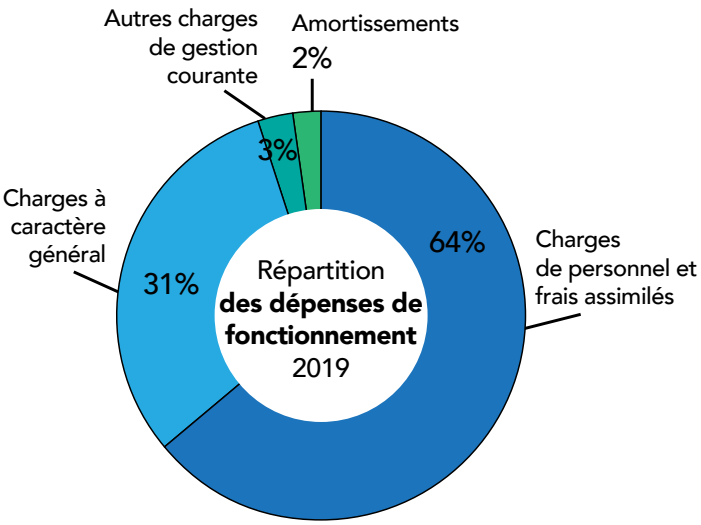

Zoom sur les charges de personnel : 1 019 907,71 €

La répartition des charges de personnel pour l'année 2019 :

- Agents permanents : 65 %,
- Agents permanents avec un financement dédié : 20 %,
- Agents en renfort avec un financement dédié : 14 %,
- Agents en renfort : 1 %.

Zoom sur les charges à caractère général : 490 689,35 €

Les frais de la structure dont les locaux, le journal d'information et le site internet, les contrats d'assurance, la communication générale, le plan de formation et les déplacements de l'équipe notamment dans le cadre du réseau des Parcs représentent 48% des charges à caractère général. Le complément correspond au coût du programme d'actions du Parc.

➤ Répartition des recettes de fonctionnement

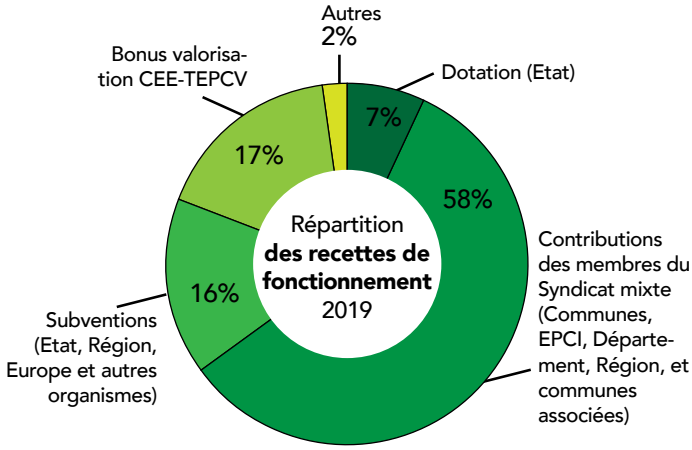

Répartition des contributions forfaitaires des membres du Syndicat mixte :

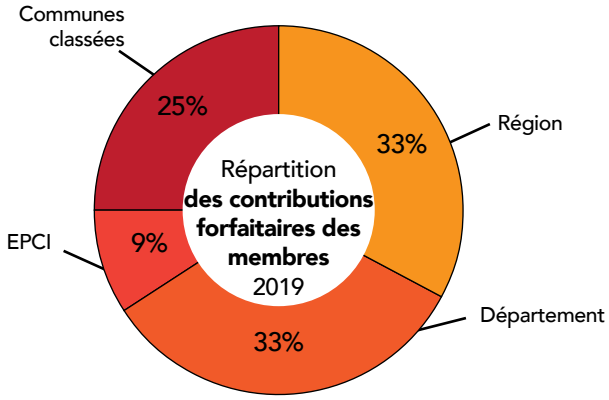

Répartition des subventions :

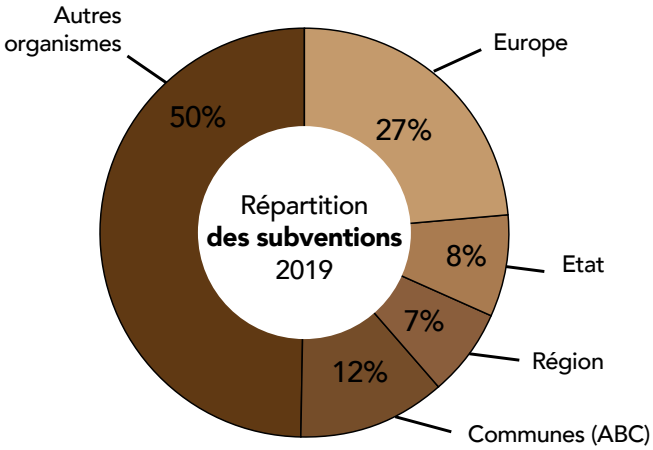

■ La section d'investissement

Les recettes de 1 310 146,35 € génèrent un déficit d'investissement de 135 511,08 € non problématique avec la prise en compte du report de l'excédent 2018.

Le Parc, labellisée Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte, a assuré la mission de coordination du dispositif de certificats d'économie d'énergie permettant de financer des projets d'économie d'énergie sur le patrimoine de collectivités de son territoire. A ce titre des opérations pour compte de tiers ont été réalisées à hauteur de 1 264 934,75 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	7 109,00 €	Subventions d'investissement	3 834,25 €
Immobilisations corporelles	173 315,68 €	Dotations (FCTVA)	3 987,00 €
Opérations pour compte de tiers	1 264 934,75 €	Opérations pour compte de tiers	1 264 934,75 €
Amortissements	298,00 €	Amortissements	37 390,35 €
Total	1 445 657,43 €	Total	1 310 146,35 €

Le résultat d'investissement pour 2019 est de – 46 436,23 € résultant du report de l'excédent de l'année 2018 (+ 89 074,85 €) et du fait du versement du solde de subventions attendu en 2019 et finalement reporté sur l'année 2020.

Pour une meilleure lisibilité des répartitions qui vont suivre, les opérations pour compte de tiers (1 264 934,75 €) apparaissant tant en dépenses qu'en recettes n'y sont pas intégrées.

➤ Répartition des dépenses d'investissement

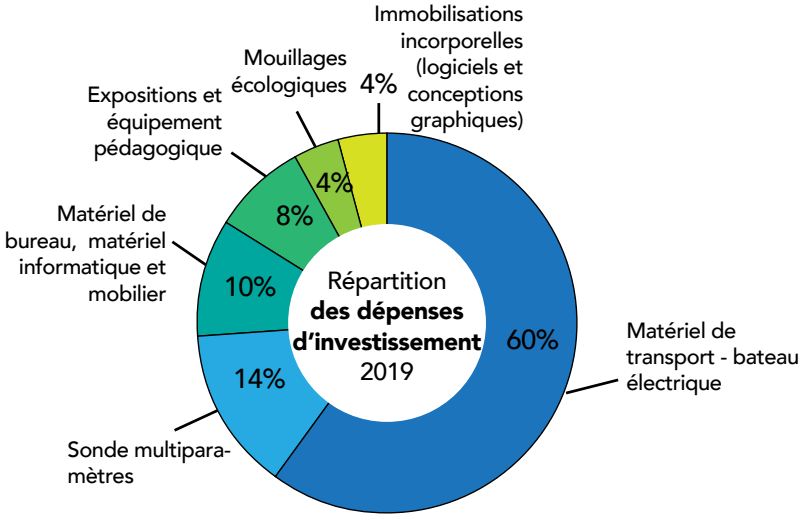

➤ Répartition des recettes d'investissements

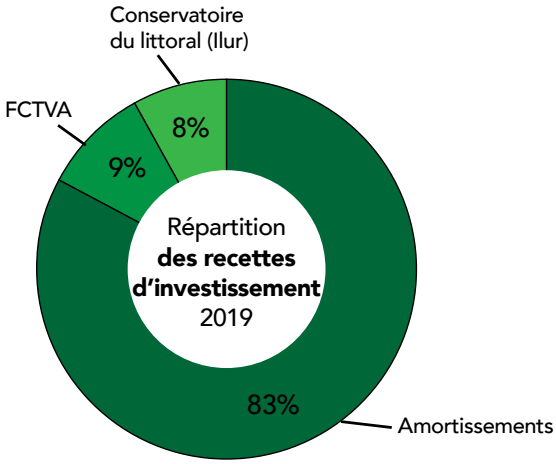

Le résultat global est positif pour l'année 2019 de +379 504,49 € (incluant l'excédent 2018 de +412 973,81 €).

Bilan des moyens humains

La création d'un poste de chargé de mission pour répondre aux besoins de personell liés à la mise en oeuvre d'appel à projet dont le Parc est lauréat a porté le nombre de postes permanents du Parc à 18. Ils sont pourvus par 9 agents titulaires de la fonction publique territoriale et 9 agents non titulaires (2 CDI et 7 CDD), tous à temps complet.

Le poste d'assistant de gestion administrative et comptable est resté vacant jusqu'au 1er juin 2019. Le Parc a dû faire appel aux services de remplacement du centre de gestion pour pallier à cette vacance durant 4 mois.

1 agent titulaire bénéficie d'une disponibilité pour convenances personnelles sur l'ensemble de l'année 2019.

7 agents contractuels sont venus renforcer l'équipe du Parc pour des missions temporaires (saisonniers ou accroissements temporaires d'activités) pour un temps de travail cumulé équivalent à 4,2 équivalents temps plein (ETP).

Le Parc a également accueilli 4 services civiques (18,5 mois cumulés) et 5 stagiaires (19,75 mois cumulés).

Répartition du temps de travail

Répartition des moyens humains cumulés du Parc en 2019 (chargés de missions, renforts, stagiaires et services civiques), par orientation de la Charte :

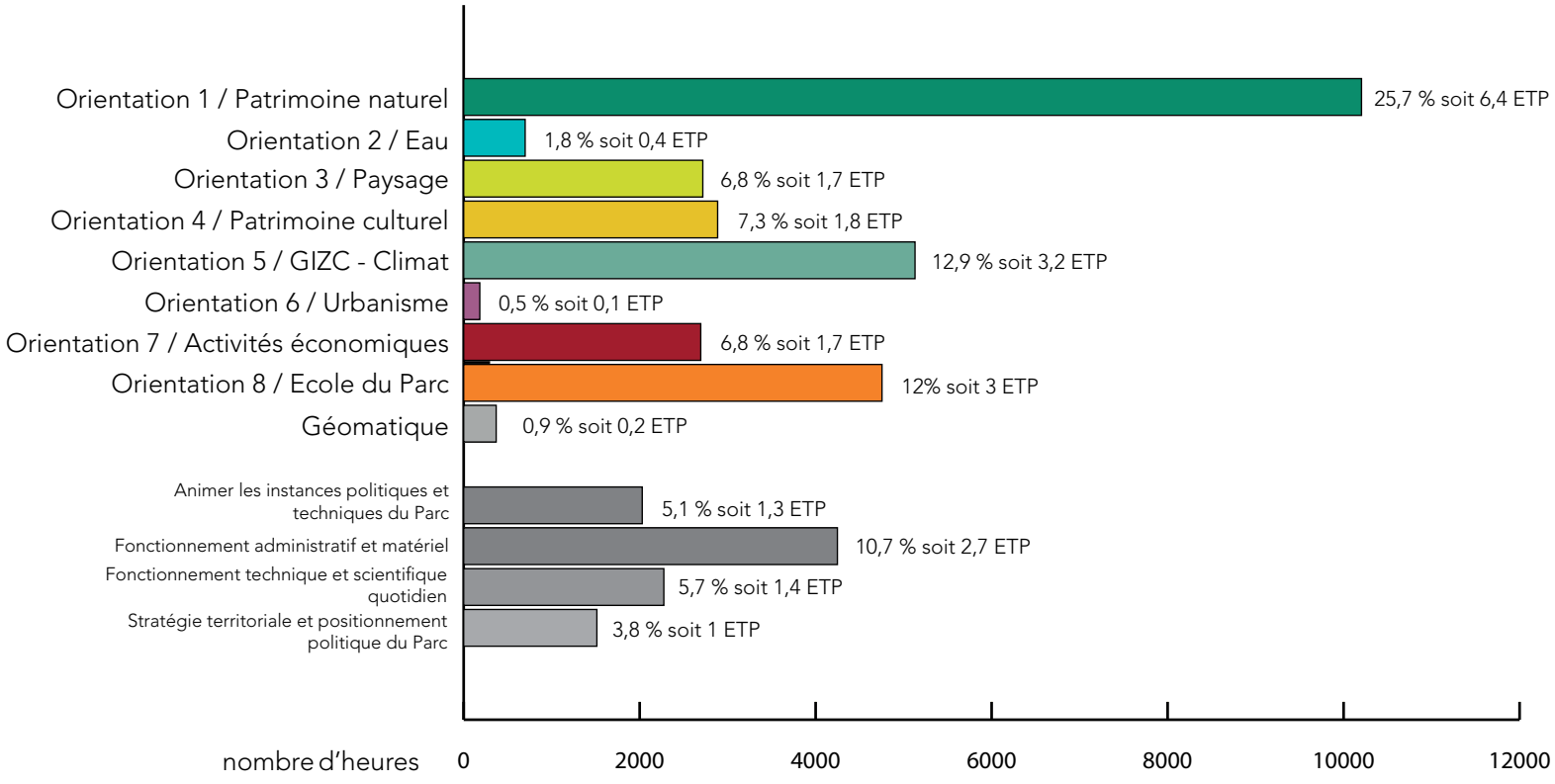

Une autre vie s'invente ici

54 Parcs naturels régionaux de France

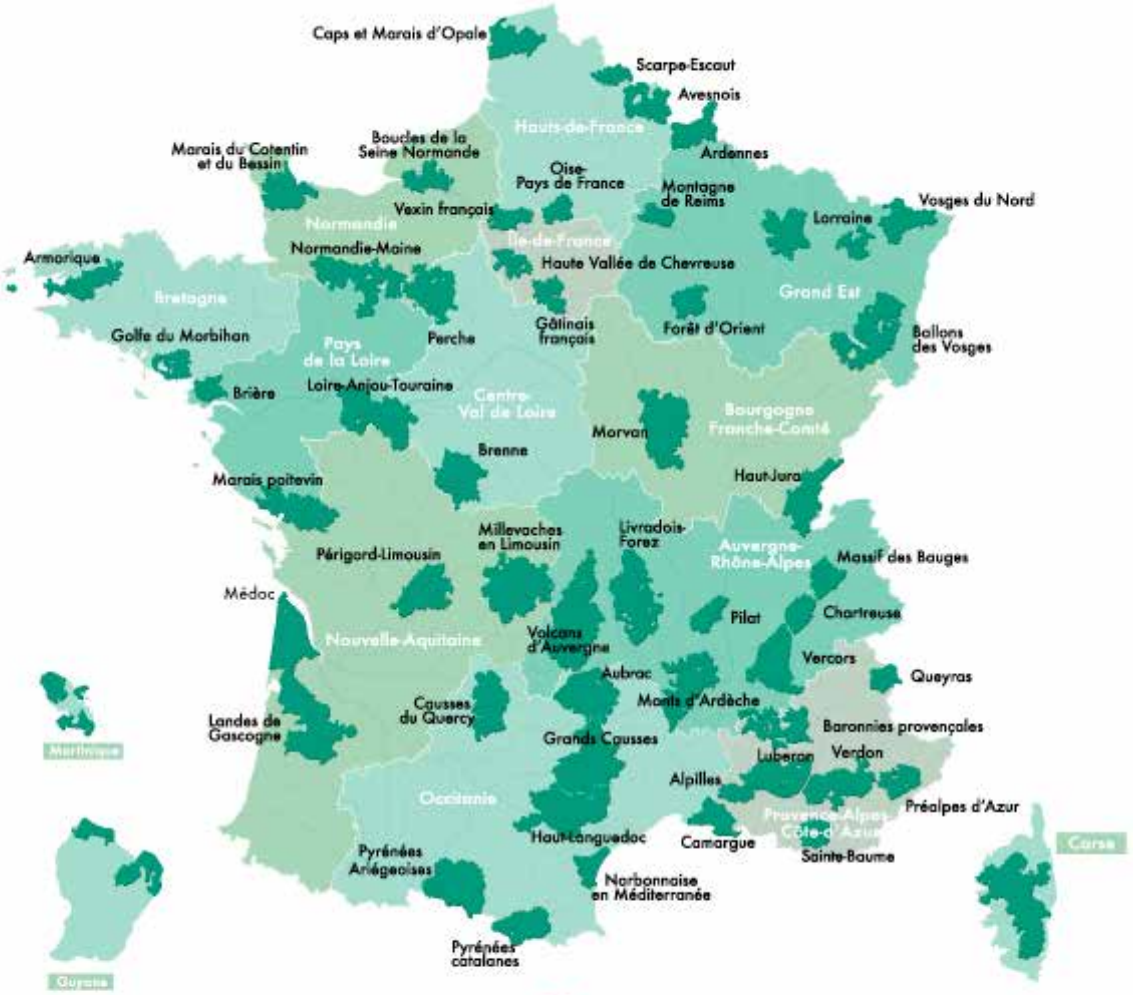

Parcs naturels régionaux de France

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8 boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici